



VILLE DE ROUEN

# Rapport de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Politique de la ville

Activités 2018

## Table des matières

I.	Situation générale.....	2
1.	Point de situation et grandes orientations pour 2018.....	2
2.	Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général et sur l'année 2018 en particulier.....	5
3.	Ingénierie.....	9
4.	Dépenses de la ville par politiques publiques.....	10
II.	Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale.....	11
1.	Aménagement et cadre de vie.....	11
2.	Vie associative.....	13
3.	Développement culturel.....	14
4.	Politique sportive.....	21
5.	Enfance et réussite éducative.....	22
6.	Politique jeunesse.....	31
7.	Egalité et lutte contre les discriminations.....	33
8.	Politique de solidarité.....	34
9.	Politique de tranquillité publique et de prévention.....	48
10.	Développement économique.....	50
11.	Participation citoyenne.....	50

## I. Situation générale

### 1. Point de situation et grandes orientations pour 2018

Forte de ses valeurs de solidarité et de respect de l'équilibre des territoires, la Ville de Rouen se donne pour ambition de garantir « un droit à la Ville » pour tous.

Elle souhaite poursuivre la mutation de ses quartiers les plus fragiles en réduisant les inégalités socio-économiques entre ses territoires, en améliorant les conditions de vie de chacune et chacun par une intervention publique adaptée aux spécificités de ces quartiers et en renforçant la participation des habitants à ces enjeux.

En effet, la réforme de 2014 relative à la politique de la ville place l'enjeu de la participation citoyenne au cœur de l'action publique. Action politique et action citoyenne sont étroitement liées et complémentaires dans la recherche d'une République apaisée, pour tous et par tous.

La Ville de Rouen s'inscrit depuis plusieurs années dans cet esprit en portant un projet social, urbain et participatif au cœur de sa politique en faveur des quartiers prioritaires, nouvel outil de démocratie participative sur ces territoires.

Plus largement, l'implication et la participation des habitants, comme celle des partenaires locaux, dans les projets soutenus dans le cadre de la Politique de la Ville, par le contrat de Ville et le nouveau programme national de renouvellement urbain, constitue une réelle priorité stratégique.

Ainsi, dans le cadre de l'arrivée à terme de son premier Programme de Renouvellement Urbain et de l'élaboration du nouveau contrat de ville, la Ville de Rouen a sollicité les habitants et les acteurs du territoire afin d'élaborer un plan stratégique local. Cette démarche, engagée en lien avec les services de l'État, a permis d'objectiver la situation des quartiers, de définir leur place et leur rôle dans la ville et de dresser leurs perspectives d'évolution à moyen terme (5 ans) et à long terme (10-15 ans). Ces travaux ont constitué un appui précieux pour identifier les grands enjeux urbains et sociaux auxquels sont confrontés les quartiers prioritaires ainsi que pour définir les priorités qui sont traitées dans l'actuel contrat de ville.

Depuis la signature du contrat de ville, cette démarche participative s'est poursuivie. Sur l'année 2018 on peut citer en particulier la mise en place de la Maison du Projet sur les Hauts de Rouen. Cette structure, qui est obligatoire dans chaque quartier d'intérêt national du NPNRU (loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014) se veut être un lieu de concertation, d'information, d'accueil et d'échanges dédié au projet de renouvellement urbain et à ses aménagements de proximité. Cette création s'inscrit parfaitement dans la politique de démocratie participative initiée par la ville de Rouen depuis 1996.

Les projets de territoire inscrits dans le contrat de ville 2015-2022 veulent répondre aux 13 « objectifs » qui recourent les trois principaux piliers de la politique de la ville :

➤ **Cohésion sociale :**

- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des équipements publics et services de proximité
- Développer des actions auprès des jeunes des quartiers en médiation et en prévention
- Renforcer la coordination des partenaires pour la prévention des impayés locatifs

- Renforcer l'accompagnement social des ménages dont les conditions d'occupations des logements sont fragilisées (en situation ou en risque d'impayés)
- Développer la participation des habitants aux actions d'accompagnement et de développement social local
- **Développement de l'activité économique et de l'emploi**
  - Améliorer la levée des freins à l'emploi
  - Favoriser le développement de l'offre de services en matière d'insertion professionnelle et de formation
  - Travailler les représentations associées aux métiers dans le cadre de la construction des projets professionnels
  - Consolider la mixité fonctionnelle des quartiers
- **Cadre de vie et renouvellement urbain :**
  - Diversifier l'offre de logements en développant des produits immobiliers adaptés à la demande (logements individuels en accession à la propriété)
  - Affirmer une stratégie d'attribution concertée des logements sociaux à l'échelle intercommunale afin de limiter la concentration de publics fragilisés sur les mêmes secteurs
  - Mettre en place un outil d'observation des conditions d'occupation du parc social à l'échelle infra-communale pouvant être développé à sur l'ensemble de l'agglomération.
  - Favoriser l'attractivité du territoire et le changement d'image des quartiers en valorisant leur identité

Par ailleurs, si une véritable mutation des quartiers a été engagée dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, les caractéristiques de ces quartiers mettent en exergue la nécessité de poursuivre la dynamique engagée par un nouveau programme d'opérations de renouvellement urbain, complémentaire et réorienté selon les priorités suivantes :

Sur le quartier Grammont :

- ✓ Soutenir la diversification de l'habitat (Reconstruction de logements en accession à la propriété sur le secteur des Contremoulins)
- ✓ Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation (Groupe David Ferrand)
- ✓ Requalifier l'offre de services publics (construction d'un nouvel équipement intégrant le centre social, le CMS, un espace sportif)

Sur le quartier des Hauts de Rouen :

- ✓ Réussir la mixité sociale en renforçant la diversification de l'habitat
- ✓ Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments
- ✓ Requalifier l'offre de services publics et conforter les polarités commerciales
- ✓ Retisser des liens entre les quartiers et avec le reste de la ville

Les perspectives que la Ville de Rouen a souhaité se donner en 2015 au travers des actions qu'elle engage avec ses partenaires, tant au titre du contrat de ville que par la mobilisation des politiques publiques de droit commun au bénéfice de ces quartiers sont les suivantes :

- A court terme (5 ans) :
  - L'amélioration de l'environnement quotidien et de proximité des habitants
  - La poursuite des interventions sur le parc d'habitat
  - Restructuration du centre de vie sociale afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et d'hébergement des structures associatives et institutionnelles
  - Le développement d'actions d'animation et d'accompagnement à destination de la jeunesse
  - Renforcer l'accompagnement des habitants vers l'emploi
  - L'enrayement du processus de précarisation de l'occupation du parc social : (renforcer les moyens d'accompagnement social lié au logement...)
  - La consolidation de la mixité fonctionnelle : améliorer la visibilité des équipements et les conditions d'accueil des entreprises
  - La promotion de l'image des quartiers en valorisant leur identité
- A long terme (10-15 ans) :
  - La diversification de l'habitat (notamment via la construction de maisons individuelles en accession à la propriété)
  - La définition des objectifs de mixité pour le parc social
  - La poursuite du développement de l'attractivité des quartiers
  - Le traitement qualitatif des franges des quartiers Hauts de Rouen

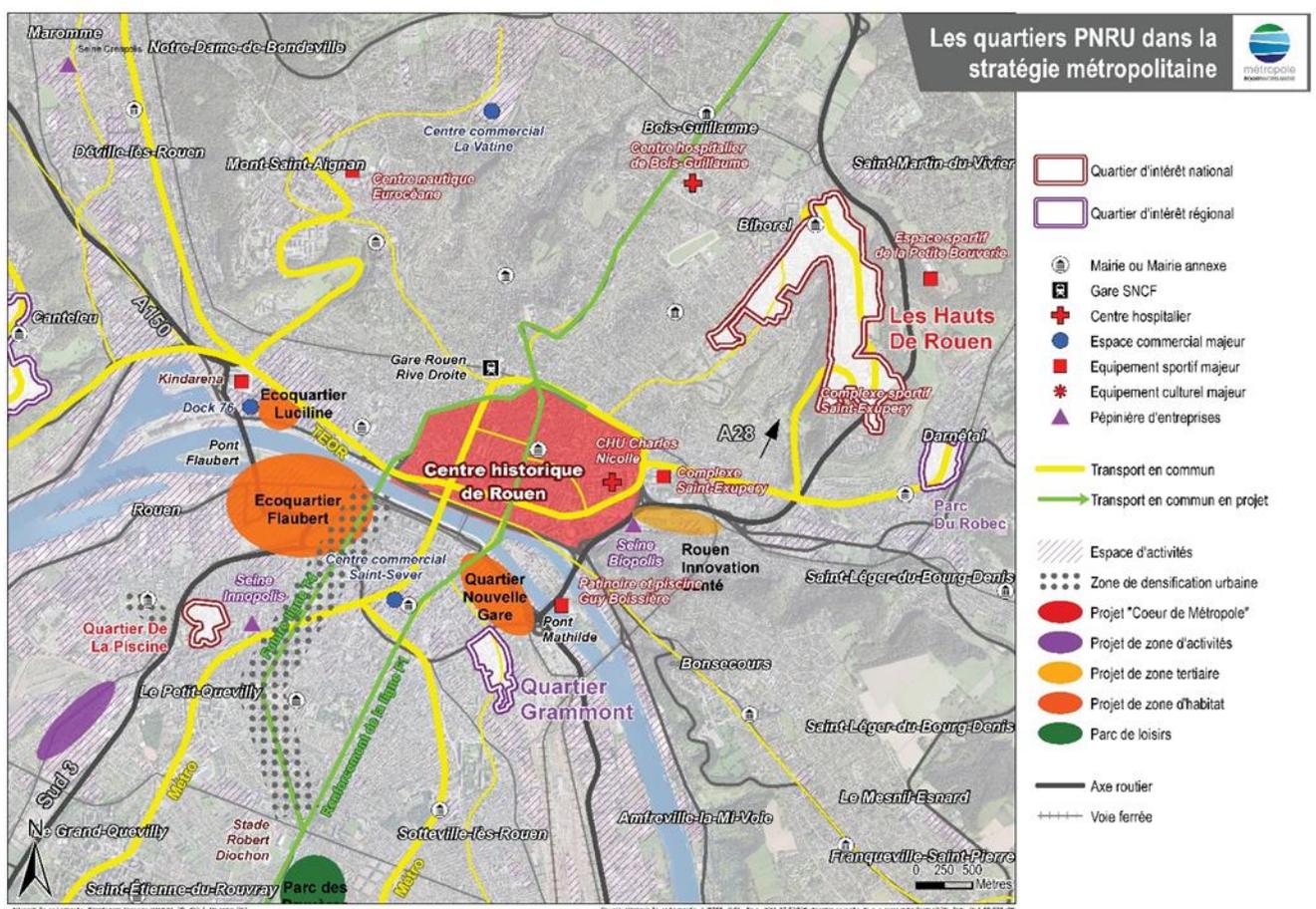
La dimension éminemment transversale de la politique de la Ville ne saurait limiter l'intervention de la Ville au seul cadre précité. Ainsi, la vision prospective du territoire Rouennais et ses objectifs stratégiques trouvent un écho auprès des réflexions menées par la Ville. Parce que notre ambition d'attractivité renouvelée de ces quartiers se conjugue à notre volonté de permettre une réelle égalité des chances, nos orientations sont également articulées avec les priorités du mandat exprimées dans le Projet Educatif Territorial, l'Agenda 21, ou la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

## 2. Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général et sur l'année 2018 en particulier

Au cours de l'année 2018, la Ville de Rouen et son CCAS ont réalisé un travail d'actualisation du diagnostic social de la Ville dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce travail a été réalisé avec une approche infracommunale, permettant de faire ressortir les caractéristiques des différents quartiers. Il est à noter que ce diagnostic social a fait l'objet de nombreux temps de présentation et d'analyse partagée avec les partenaires de la Ville (institutions diverses, associations...).

Ce travail a permis notamment d'actualiser la situation de nos quartiers prioritaires sur la Ville.

### ➤ Présentation des quartiers prioritaires



**Le quartier des Hauts de Rouen** se situe sur un plateau au Nord-Est du centre-ville de Rouen et constitue une sorte de promontoire isolé d'où l'on dispose d'une qualité paysagère exceptionnelle et par endroits d'une vue panoramique sur Rouen et la rive gauche. La ville ne s'est étendue sur les plateaux Nord-Est qu'au début des années 60 pour faire face à l'explosion démographique.

**Le quartier des Hauts de Rouen** est composé de quatre secteurs :

- **La Grand'Mare** occupe l'extrémité Sud du promontoire des Hauts de Rouen et est séparée des quartiers Nord par un vaste équipement sportif. On y retrouve à la fois de l'immeuble collectif et du pavillonnaire en zone périphérique. Le quartier a connu dans le cadre du GPV d'importantes interventions, en particulier dans le domaine du développement économique,

encouragé par le dispositif de Zone Franche Urbaine, avec la création d'un pôle d'activités artisanales et la reconversion de l'ancien centre de formation de la poste en hôtel d'entreprises. La Grand Mare, de par l'offre initiale de logements locatifs sociaux et en propriété privée, constitue également un secteur où la mixité sociale est réelle et historique depuis l'époque de construction. La réhabilitation du parc locatif social, la complète restauration du centre commercial et la rénovation de nombreux espaces publics ont permis de redonner à ses habitants un confort de vie.

- **La Lombardie** est située entre le site sportif Salomon au Sud et le quartier du Châtelet au Nord. Le quartier est caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social, porté par un bailleur unique : Rouen Habitat. Le quartier a connu la réhabilitation de près de 60% de son patrimoine locatif social ainsi qu'une importante modification de son organisation viaire, notamment au travers de la restructuration de la rue Galilée lors de la mise en place de la ligne de transport en commun TEOR et de la création de voies transversales Est-Ouest. Le premier programme de renouvellement urbain a également permis l'installation sur le territoire de l'association Interm'aide Emploi dédiée à l'insertion professionnelle. D'importants travaux sur le complexe sportif Salomon ont permis l'homologation des terrains de football en catégorie 3, les rendant aptes à l'accueil de compétitions officielles.
- **Le Châtelet** est le quartier situé le plus au Nord des Hauts de Rouen, en limite de la commune de Bihorel. A l'instar du quartier de la Lombardie, le Châtelet était caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social. Le quartier a connu d'importantes opérations de démolition, représentant près de 45% de son patrimoine locatif. Ces opérations de démolition ont permis de réorganiser le maillage viaire et de recréer une structure urbaine traditionnelle en îlots, dédiés à la reconstitution d'une partie de l'offre en logements sociaux et à la diversification, à l'image de l'opération de construction de cinquante logements en accession portée par la société Nexity. Ces opérations se sont accompagnées de la complète requalification des espaces publics
- **Les Sapins**, entourés des rues Dupuis et Texier, surplombent le quartier pavillonnaire du Vallon Suisse. Le quartier a connu, dans le cadre du GPV, d'importants travaux de réhabilitation/résidentialisation sur son parc locatif social, typologie d'habitat prédominante sur les quartiers prioritaires, portés par le bailleur Rouen Habitat. L'aménagement des espaces extérieurs a permis de clarifier la circulation au cœur du site, d'en faciliter la desserte et de créer des espaces de rencontre (place, aires de jeux...) pour ses habitants. Ces travaux se sont accompagnés d'une procédure foncière visant à clarifier les limites entre espaces publics et privés.

**Le quartier de Grammont**, situé rive gauche et séparé de la Seine par un large faisceau de voies SNCF, a été en partie édifié après la seconde guerre mondiale. Tout d'abord lieu d'accueil d'une cité d'urgence de l'Abbé Pierre et d'une sablière, le quartier a ensuite été complété par des logements sociaux dans les années 60. Le quartier a connu de profonds changements dans le cadre du programme de renouvellement urbain, notamment, sur les volets du désenclavement et de la diversification. Le prolongement du réseau viaire vers Sotteville-lès-Rouen a permis de réduire l'effet « cul-de-sac » de ce quartier qui a toujours été considéré comme le « bout » de la ville malgré sa proximité avec le centre. La nouvelle géographie prioritaire redessine les contours du quartier. D'importantes opérations de démolition-reconstruction ont permis de diversifier les produits locatifs et de développer des programmes d'accession à la propriété. Toutefois, certains îlots d'habitats ou d'équipements dégradés continuent de stigmatiser le quartier Grammont et agissent comme autant de contre-publicité pour ce quartier et le développement de sa diversité. Le quartier se caractérise, encore aujourd'hui, par une population fragile. Des interventions sociales et urbaines complémentaires restent à entreprendre afin de conforter les actions mises en œuvre dans le cadre du projet de rénovation urbaine, mener à bien le changement d'image du quartier et améliorer la qualité de vie de ses habitants. Aussi, suite à la disparition de l'association La Sablière en 2016, la Ville

de Rouen a élaboré un projet social qui a abouti en 2018 à la création d'un centre social municipal. Un agrément de préfiguration « Animation Globale et Animation collective Familles » a été accordé en 2018 par la CAF. L'année 2018 a été celle de la mise en place de l'équipe chargée du centre social, de la structuration du fonctionnement du centre social, de l'organisation des espaces pour pouvoir développer le projet social.

Les actions menées dans le cadre du NPRU ont conduit à la nette amélioration du cadre de vie des habitants ainsi qu'au désenclavement et à la dynamisation de ces quartiers. Cependant, certaines problématiques n'ont pas été traitées, ou de façon partielle, notamment dans les domaines de la qualité de l'habitat et de la diversification. Ces quartiers souffrent encore aujourd'hui d'une mauvaise image qui nuit à leur développement et qui pourrait mettre en péril les actions portées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain.

➤ **Des quartiers qui se distinguent fortement du reste de la Ville**

(Cf. Annexe : Analyse des Besoins Sociaux de Rouen - Diagnostic social 2018)

### **Démographie**

- ❖ Une légère augmentation de la population globale des Quartiers Prioritaires (+ 1,44%)
- ❖ Une population relativement jeune
- ❖ Une part importante de ménages avec familles
- ❖ Une forte proportion de familles nombreuses et/ou monoparentales
- ❖ Une faible rotation résidentielle
- ❖ Une augmentation de la population immigrée et étrangère

### **Pauvreté**

- ❖ Un revenu médian bien en dessous du revenu médian communal
- ❖ 50% des allocataires CAF des quartiers prioritaires ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales
- ❖ Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA
- ❖ Un quart des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus

### **Formation**

- ❖ Une baisse de la déscolarisation chez les 15-17 ans
- ❖ Une hausse de la déscolarisation chez les 18-24 ans sur les Hauts de Rouen
- ❖ Une baisse de la population à bas niveau de formation

## **Emploi**

- ❖ Une population inactive majoritairement présente sur les quartiers prioritaires
- ❖ Un chômage des jeunes très important
- ❖ Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi
- ❖ Une proportion de chômage de longue durée importante
- ❖ Un niveau de qualification des demandeurs d'emploi plus faible sur les quartiers prioritaires

## **Logement**

- ❖ Un parc locatif important, essentiellement public
- ❖ Une forte proportion de logements de taille moyenne
- ❖ Une augmentation du nombre des bénéficiaires d'aide au logement (excepté sur la Grand Mare)
- ❖ Une importante rénovation urbaine sur les QPV
- ❖ Une part extrêmement élevée des ménages résidant en logement social

A noter que si les QPV des Hauts de Rouen et de Grammont sont bien les deux territoires concentrant les plus importantes difficultés sur la commune, ils font aussi partie des QPV les plus en difficulté économique et sociale à l'échelle de la Métropole. En particulier, le secteur Châtelet Lombardie fait partie des quartiers les plus pauvres de France.

Par ailleurs, l'Analyse des Besoins Sociaux a mis à jour que le quartier « centre-ville rive-gauche » constitue un territoire fragile qu'il convient de considérer comme un territoire de veille pour la Ville de Rouen, compte tenu des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires relevées sur ce quartier, notamment sur le secteur de Saint-Sever.

### 3. Ingénierie

**L'équipe de Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)** est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville. Elle est chargée de l'animation et de l'exécution du Contrat de Ville sur le secteur de Rouen. Elle :

- a) remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- b) permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations du nouveau Contrat de Ville
- c) mobilise les énergies, impulse les réflexions, incite et encourage les initiatives,
- d) facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- e) assure l'ingénierie financière et administrative du Contrat de Ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports, de matrices financières...
- f) veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du Contrat de Ville, de l'élaboration d'actions à l'exécution de ces actions
- g) assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- élaborer des supports techniques à la préparation des décisions politiques,
- constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet.

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de la Ville de Rouen se réunit une fois par mois.

Cette équipe est co-animée par la Mission Politique de la ville (rattachée à la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale) et le Département Urbanisme et Habitat. Elle est composée de représentants de diverses directions de la Ville (Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative, Direction des Temps de l'Enfant, Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité, Direction de la Tranquillité Publique, Direction de la Vie Sportive, Direction de l'Economie Locale et des Coopérations Internationales, Mission Pilotage, Développement Durable et lutte contre les Discriminations...).

Cette diversité de directions mobilisées est conforme à la mobilisation transversale des services de la Ville au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires, que ce soit par la mise en œuvre de dispositifs spécifiques de la politique de la ville (programme de réussite éducative, gestion urbaine de proximité, atelier santé ville...) ou par leur implication quotidienne sur ces quartiers au titre du droit commun.

#### 4. Dépenses de la ville par politiques publiques

En complément des financements liés au Contrat de ville, la Ville de Rouen a perçu la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale) en 2018 à hauteur de **3 264 914 €**.

Ces crédits ont permis de mobiliser l'ensemble des politiques publiques de la ville en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants, avec l'objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Ce rapport rend compte des principales actions menées en faveur du renforcement de la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville.

Politiques publiques	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>Aménagement et cadre de vie</b>	240 570 €	18 973 €	259 543 €
<b>Vie associative</b>	32 338 €	2 277 571 €	2 309 909 €
<b>Développement culturel</b>	0 €	1 004 614 €	1 004 614 €
<b>Politique sportive</b>	52 426 €	262 264 €	314 690 €
<b>Politique éducative et enfance / petite-enfance</b>	51 596 €	3 198 896 €	3 250 492 €
<b>Politique jeunesse</b>	117 878 €	746 000 €	863 878 €
<b>Egalité et lutte contre les discriminations</b>	non chiffré	non chiffré	---
<b>Politique de solidarité</b>	117 309 €	3 941 200 €	4 058 509 €
<b>Politique de tranquillité publique et de prévention</b>	0 €	30 000 €	30 000 €
<b>Développement économique</b>	non renseigné	non renseigné	---
<b>Citoyenneté</b>	non renseigné	non renseigné	----
<b>TOTAL GENERAL</b>	612 117 €	11 479 518 €	12 091 635 €

## II. Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale

### 1. Aménagement et cadre de vie

#### ❖ Investissement

##### a) Programme de rénovation urbaine

En matière d'aménagement et de cadre de vie, l'une des principales actions de la Ville de Rouen consiste en l'élaboration, la mise en œuvre et de suivi du programme de rénovation urbaine sur les QPV ; action pour laquelle la Ville se positionne à la fois comme porteur de projet, coordonnateur du programme d'actions conventionné avec l'ANRU, et comme maître d'ouvrage d'opérations d'équipements et d'aménagement de l'espace public.

Dans ce cadre, l'année 2018 a été marquée par l'achèvement du programme d'études inscrit au protocole de préfiguration et à l'élaboration du dossier de présentation du programme NPNRU pour les Hauts de Rouen remis à l'ANRU en décembre 2018 en prévision d'un passage en comité d'engagement de l'ANRU en mars 2019.

Ce travail est piloté au sein de la Direction de l'Aménagement et des Grands Projets, services commune Ville de Rouen / Métropole Rouen Normandie, par une équipe constitué notamment de deux chefs de projet dédiés.

#### Dépenses réalisées en 2018 au titre du NPNRU :

Grammont		
Intitulés	Détails	Montant TTC
Etude programmation équipement Grammont	Etude diagnostic sur la structure et l'organisation du centre socio-culturel Simone Veil du quartier Grammont comprenant des scénarios pour la requalification durable de cet équipement.	22 750 €
Hauts de Rouen		
Etude développement économique Hauts de Rouen	Etude de développement économique ciblée sur l'activité artisanale et commerciale du quartier des Hauts de Rouen	21 025 €

**Dépense d'investissement : 43775 € TTC**

## b) Gestion urbaine de proximité

### • Investissement (budget 2D3P)

La Ville a investi un total de **76 242 € TTC** en investissement dans le cadre d'un budget spécifiquement dévolu à la Gestion Urbaine de proximité (au sein de la Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité).

Les actions financées dans ce cadre répondent 5 objectifs que l'on peut distinguer :

- L'adaptation des espaces à la gestion quotidienne pour un montant de 20 714 € TTC intégrant des actions telles que le remplacement de végétaux, des barrières ou clôtures de protection contre les piétinements ou les dépôts sauvage.
- L'adaptation à l'usage pour un montant total de 28 645 € TTC et intégrant des actions telles que la pose de potelets afin d'interdire les circulation de véhicules sur les trottoirs, le déplacement de bancs, des reprise de revêtement de sols, des recalibrages de fosses d'arbre pour donner davantage d'espace à d'autres pratiques.
- L'appropriation des espaces publics pour un montant de 14 863 € TTC intégrant des actions faisant suite aux marches exploratoires de femme.
- L'amélioration de la tranquillité publique pour un montant total de 1 598 € TTC pour le déplacement de bancs.
- Conservation de la mémoire pour un montant total de 10 423 € TTC concernant la démolition de l'immeuble Jules Adeline à Grammont.

### • Investissement (budget DBP)

A cela s'ajoute le montant des travaux de réhabilitation de locaux destinés à la maison du projet pour un montant total de **76 778€TTC** (Direction du Patrimoine Bâti)

**Dépense globale d'investissement : 196 795 € TTC**

## ❖ Fonctionnement

### Gestion Urbaine de proximité

La Ville a dépensé un total de **18 973 € TTC** en fonctionnement dans le cadre d'un budget spécifiquement dévolu à la Gestion Urbaine de Proximité (au sein de la Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité).

Ces dépenses se répartissent en 8 catégories :

- L'adaptation des espaces à la gestion quotidienne pour un montant de 912 € TTC correspondant à une action de dératisation.
- L'adaptation à l'usage pour un montant total de 10 280 € TTC correspondant à des compléments en fonctionnement d'actions d'investissement sur les espaces verts mais aussi la fourniture de matériaux pour des confections réalisées en interne ( barbecue).
- L'appropriation des espaces publics pour 600 € destiné à la mise en œuvre de propositions dans le cadre des marches exploratoires de femmes
- Communication autour de la maison du projet pour 3 148 € TTC (exposition mobile, signalétique) et invitation à la journée d'accueil des nouveaux habitants
- Sensibilisation à la propreté pour 3 515 € TTC, ateliers zéro déchets, comédie musicale.

- Fonctionnement de la maison du projet pour 518 € TTC (ménage dans les locaux de la maison du projet).

## 2. Vie associative

Le développement de la vie associative est au cœur des préoccupations de la Ville de Rouen, les associations ayant un rôle essentiel en matière de cohésion sociale. La Ville de Rouen accompagne les associations par le biais de subventions de fonctionnement ou sur projets. Dans les quartiers prioritaires, la mission politique de la ville soutient et accompagne les porteurs de projets associatifs intervenant sur les enjeux du contrat de ville afin d'assurer la cohérence et à la pertinence de l'offre de services et d'activités développée sur les territoires prioritaires en réponse aux besoins des habitants.

### ❖ Investissement

En 2018, la ville de Rouen a engagé plusieurs opérations de travaux sur les locaux mis à disposition aux associations :

- Pôle associatif Joachim du Bellay: 8 407€
- Centre Jean Texcier : 20 350 €
- Maison de la Lombardie : 3 581 €

**Dépense globale d'investissement : 32 338 €**

### ❖ Fonctionnement

La Ville de Rouen soutient la vie associative à travers l'octroi de **subventions (sur projet ou en fonctionnement)** à hauteur de **1 272 137 €** auprès de 54 associations situées en quartiers prioritaires ou agissant en faveur des quartiers prioritaires, dont les champs d'intervention sont les suivants :

- Education - réussite éducative – parentalité
- Formation - accès à l'emploi – insertion socioprofessionnelle
- Accès aux droits
- Insertion sociale
- Accès aux loisirs, aux sports, et à la culture
- Promotion de la santé
- Attractivité du territoire et développement durable
- Citoyenneté et démocratie participative
- Prévention de la délinquance
- Animations de quartiers et manifestations publiques (fêtes de quartiers, portes ouvertes, forum associatif...)

Aussi, une attention particulière est portée vers certains quartiers de la ville cumulant également des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires, à savoir les quartiers Centre-ville Rive gauche et Saint Clément – Jardin des plantes

(Cf. Analyse des besoins sociaux réalisée par la Ville de Rouen en 2018.)

Dans le cadre du contrat de ville, **192 414 €** de subventions ont été octroyées par la Ville de Rouen aux associations.

Aussi, des locaux de la Ville sont mis à disposition des associations sur les Hauts de Rouen et Grammont ainsi que sur le secteur Saint-Sever à hauteur de **1 005 434 €**

**Dépense globale en fonctionnement : 2 277 571 €**

### 3. Développement culturel

Démocratiser l'accès à la culture est un axe de travail prioritaire pour la Ville de Rouen. L'objectif est de développer une politique culturelle qui s'adresse à tous les publics et sur tout le territoire en favorisant l'expression artistique des habitants ainsi que leur participation à la vie culturelle de la cité, avec une attention particulière aux quartiers prioritaires.

#### ❖ Investissement

**Dépense globale d'investissement : sans objet.**

#### ❖ Fonctionnement

##### a) Lecture publique

Le nouveau plan de lecture publique 2018-2020 met l'accent sur les droits culturels, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion sociale et professionnelle.

3 bibliothèques sont implantées dans les quartiers prioritaires (sur les 7 bibliothèques de Rouen) :

- Châtelet sur les Hauts de Rouen : 793 m<sup>2</sup>, 68 places assises, 27 008 documents, 5 ETP, 963 inscrits, 34 286 entrées
- Grand'Mare sur les Hauts de Rouen : 390 m<sup>2</sup>, 50 places assises, 23 626 documents, 4 ETP, 944 inscrits, 27 925 entrées
- Simone-de-Beauvoir dans le quartier Grammont : 1262 m<sup>2</sup>, 92 places assises, 35 527 documents, 7,3 ETP, 1957 inscrits, 51 526 entrées

Outre leurs collections documentaires multi-supports (livres, revues, CD, DVD, ...), les bibliothèques proposent de nombreux événements tout au long de l'année (spectacles, projections de films, ateliers, séance d'heure du conte, rendez-vous autour du jeu, ...) et mènent de nombreuses actions de médiation dans et hors-les-murs des équipements (accueils de classes, interventions en crèches, PMI ou foyers de personnes âgées, participation aux événements dans le quartier, ...)

En avril 2018, une salle modulable dédiée à l'initiation à l'informatique et à la création assistée par ordinateur a été ouverte à la bibliothèque du Châtelet. Baptisée le « Chamalab » et labellisée par le Ministère de la Culture dans le cadre du projet BNR (Bibliothèques Numériques de Référence), cette salle met à disposition des usagers et des associations 8 ordinateurs ainsi que des mini PC (« Raspberry Pi »), une imprimante 3D, une découpeuse vinyle et une machine à coudre multifonction. Des ateliers d'initiation y sont menés par la bibliothèque et des associations du quartier l'utilisent pour leurs actions d'insertion et d'apprentissage du français.

Par ailleurs, la bibliothèque du Châtelet propose depuis janvier 2018 une collection de 527 jeux vidéos et de 22 consoles de salon ou portables à emprunter.

La bibliothèque participe également à la mise en œuvre du projet « SOS Paperasse » en accueillant une fois par mois des acteurs institutionnels et associatifs du territoire afin d'accompagner les habitants des Hauts de Rouen dans leurs démarches administratives.

La bibliothèque de la Grand'Mare prête depuis janvier 2018 d'originales collections d'objets : des ustensiles de cuisine ainsi que 18 packs musicaux, composé d'un instrument de musique (clavier, guitare, ukulélé, djembé, ...) et des accessoires nécessaires pour pratiquer de manière confortable (méthode d'apprentissage, casque ampli, médiateur, accordeur, ...).

### Dépenses de fonctionnement 2018

	CHATELET	GRAND'MARE	SIMONE-DE-BEAUVOIR
Masse salariale	179 332,38	175 811,59	291 318,39
Acquisitions	21 400,00	20 800,00	32 500,00
Périodiques	4 694,17	4 674,32	6 069,85
Fluides	16 219,00	10 195,00	2 985,00
Sous-total	<b>221 645,55</b>	<b>211 480,91</b>	<b>332 873,24</b>
Total	<b>765 999,70€</b>		

#### b) Le spectacle vivant (musique, théâtre, danse et jeune public)

L'Étincelle, théâtre de la Ville de Rouen est une structure de diffusion et de création artistique dont la programmation singulière, ouverte sur le monde, conjugue l'accueil d'artistes reconnus à l'accompagnement de la création régionale, avec une attention particulière aux formes émergentes.

Sa programmation est pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, jeune public) et se déploie sur différents lieux : 2 lieux propres (le théâtre de la Chapelle Saint-Louis et la salle Louis Jouvet située dans un quartier prioritaire de la ville) et des partenariats avec différents lieux (Chapelle Corneille, Conservatoire à Rayonnement Régional, lieux de diffusion, lieux municipaux) en fonction des projets artistiques.

Son rapport aux artistes et aux publics se veut inscrit dans le territoire, en mettant en avant la convivialité, la proximité et l'inclusion la plus grande possible des publics.

De fait, le projet de l'Étincelle découle du projet culturel municipal *Ma culture c'est Rouen*, s'inscrivant pleinement dans les droits culturels. Les 2 axes principaux en sont les suivants :

- Une ville culturelle innovante qui promeut la créativité de ses acteurs et de ses publics et qui encourage l'émergence de projets culturels, la recherche et les nouveaux modèles.
- Une ville culturelle solidaire qui favorise l'expression artistique de ses habitants et les parcours culturels des individus œuvrant ainsi à l'émancipation et à la citoyenneté de chacun.

Voici ci-dessous quelques exemples de l'axe de travail développé autour de la salle Louis Jouvet en 2018.

#### ➤ Propositions artistiques et fréquentation de la salle Louis Jouvet (implantée sur le QPV des Sapins)

En 2018, 15 007 entrées ont été comptabilisées au sein de L'Étincelle, dont 3 336 à la salle Louis Jouvet.

7 spectacles ont été programmés ainsi que 5 projets participatifs.

Spectacles, nombre de représentations et prix de cession :

- Belles et Bois, Emmanuelle VO-DINH, 3 scolaires et 1 tout public : 10 133,06 €
- Line, Cie POINT ZERO, 3 scolaires et 1 tout public : 6 992,90 €
- Négociation, DUO OLE KHAMCHANLA et PICHET KLUNCHUN, 3 tout public : 8 679,34 €
- Qui suis-je ? Cie du CHAT FOIN, 3 scolaires et 1 tout public : 8 039,94 €
- Chroniques d'une révolution orpheline, LEYLA-CLAIRZ RABIH (co-accueil Terres de paroles),  
2 Tout public : 19 946,40 € (40% pris en charge par L'Étincelle soit 7 978,56 €)
- Femmes de couleurs, SAMIA OROSEMANE, 3 Tout public : 6 110,40 €
- Dis à quoi tu danses ? Cie 6ème DIMENSION, 3 scolaires et 1 tout public : 8 347,03 €

Total de la diffusion : 56 281,23 €

Restitutions des projets participatifs :

- Being Yourself ! 1 représentation Tout Public
- Aux Bonheurs des Hauts - 2<sup>ème</sup> édition, 1 représentation Tout Public
- Terres Voisines, 1 restitution

#### ➤ Projets artistiques et culturels participatifs

Le projet artistique et culturel participatif est un projet singulier ; il consiste à impulser une dynamique de territoire et permet de réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture.

Le projet participatif ne se confond nullement avec un projet de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre.

Le projet artistique et culturel participatif proposé est réalisé prioritairement en direction de la population des Hauts de Rouen, avec la participation du plus grand nombre, mais aussi en direction des acteurs existants qu'ils soient dans des structures organisées (professionnels, associations notamment) ou plus informels. Quelques actions à la marge sur le centre socio culturel Simone Veil (Bal galaor par exemple)

Les participants doivent témoigner de la grande diversité sociale, culturelle et démographique de la population du quartier des Hauts de Rouen.

Tous les champs artistiques sont convocables si le projet est construit en lien avec la singularité du quartier, son histoire, la diversité des habitants qui y réside et la richesse de leur parcours.

5 projets participatifs se sont déroulés en 2018 :

- Aux Bonheurs des Hauts 2<sup>ème</sup> édition – avec les habitants des Hauts de Rouen, Anya Tikhomirova et Pascale Landais. Budget : 4 065 €
- Being Yourself ! avec les habitants des Hauts de Rouen, encadrés par Brice Ipoli et Simon Gosset.  
Budget : 3 756,20 €
- Perceptions, avec les habitants des Hauts de Rouen, encadrés par Brice Ipoli et Simon Gosset.  
Budget : 5 323,30 €
- Terres Voisines, avec les habitants des Hauts de Rouen accompagnés par Laurent Searle - Cie du Vers Volant. Budget : 1 018,50 €
- Les Hauts t'en Bal, les habitants des Hauts de Rouen et Philippe Gibaux de l'association Galaor. Budget : 823,50 €

**Budget global : 14 986,50 €**

## ➤ **Implication des habitants dans l'activité du théâtre**

### • **Forum des spectateurs**

Le 17 mars 2018, à la suite du spectacle *Négociation*, s'est tenu le 4ème forum des spectateurs. Ainsi, le public et les habitants du quartier ont pu faire part de leurs remarques sur la vie du théâtre : échanges avec l'équipe, propositions d'artistes pour la programmation, propositions d'ateliers de pratiques artistiques, échanges sur leurs attentes.

Suite aux échanges, l'équipe du théâtre a axé son travail sur la convivialité et l'accueil des spectateurs au sein des lieux propres.

### • **Café des cultures**

Le Café des Cultures a lieu tous les vendredis de 14h à 15h30 à la salle Louis Jovet (sauf pendant les vacances scolaires). Au programme de ces rendez-vous, des rencontres avec des équipes artistiques, des sorties aux spectacles ou dans des lieux culturels, des échanges avec des associations ou des habitants du quartier. Ce rendez-vous a pour vocation de développer la vie culturelle des quartiers des Hauts de Rouen.

En 2018, il y a eu 37 cafés, et 299 personnes sont venues y assister. Deux sorties culturelles se déroulées en dehors de ce temps, les samedis 17 mars et 14 avril 2018. 19 personnes ont participé à ces sorties exceptionnelles.

## ➤ **Sensibilisation au spectacle vivant**

En 2018, L'ÉTINCELLE a poursuivi ses missions de sensibilisation des publics au spectacle vivant. Dans ce cadre, 35 projets (soit 184 heures d'atelier) ainsi que 11 rencontres avec le public ont vu le jour au cours de l'année et ont touché plus de 1477 personnes.

Nombre d'actions de médiation et publics touchés dans les quartiers politique de la ville :

### • **En direction des publics scolaires :**

- Un parcours de sensibilisation de 15h avec Pascale Landais et Anya Thikomirova dans le cadre du CTEJ à destination d'une classe de CM2 de l'école Maupassant de Rouen → 25 participant.e.s  
Budget : 750 € pris en charge par le service développement des publics.

- Des lectures dessinées et chantées de la Spark Cie suivies d'un échange avec les participant.e.s à destination de plusieurs établissements situés en quartiers prioritaires :

→ 28 élèves de CP de l'école Balzac accompagnés des élèves du club lecture du collège Claudel de Rouen

→ 20 élèves des groupes FLS (primo arrivants allophones) du collège Claudel de Rouen

→ 44 élèves des classes de CP, CE1 et CM1 de l'école Villon de Rouen

→ 32 élèves de CP et CM1 de l'école Marot de Rouen

→ 36 élèves de CM1 et CM2 de l'école des Sapins de Rouen → 79 élèves de CP, CE1, CM1, CM2 de l'école Maupassant de Rouen

Le financement de ces lectures a été pris en charge par la Métropole.

- Des interventions de danse hip hop menées par Brice Ipoli de 20h sur le club du midi au collège Boieldieu de Rouen → 20 participant.e.s.

10h financées par L'Étincelle à hauteur de 753€ et 10h financées par le collège à hauteur de 753 €.

- Un atelier de pratique de danse de 3h auprès des élèves en option Danse du lycée Flaubert de Rouen autour du spectacle Belles et Bois → 20 participant.e.s.  
160 € pris en charge par L'Étincelle.
- Un atelier de pratique de danse de 3h auprès des élèves en option Danse du lycée Flaubert de Rouen autour du spectacle Negotiation → 20 participant.e.s.  
89 € pris en charge par L'Étincelle et 71 € pris en charge par le lycée.
- Un training d'1h30 d'expression corporelle inspirée du Tai Chi mené par Pascale Landais auprès des élèves du lycée Flaubert de Rouen → 20 participant.e.s.  
Pour un montant de 75 € pris en charge par L'Étincelle.

• **À destination des publics individuels :**

- Un stage adolescents pendant les vacances de la Toussaint comprenant des temps de danse hip hop et des ateliers d'écriture (20h d'intervention) à destination des adolescents, dans le cadre de Tes vacances à Rouen → 12 participant.e.s.  
1136, 50 € pris en charge par le service développement culturel.
- Des ateliers parent-enfant de sensibilisation par la pratique de la danse de 2h auprès des familles autour des spectacles Line et Dis à quoi tu dances ? → 30 participant.e.s.  
436 € pris en charge par L'Étincelle.
- Un atelier de sensibilisation par la pratique de la danse de 2h à destination du public individuel autour du spectacle Négociation → 11 participant.e.s.  
142 € pris en charge par L'Étincelle.
- Une conférence sur la musique africaine, suivie d'une initiation à la danse africaine à destination du public individuel dans le cadre du Focus Afrique → 56 participant.e.s (41 personnes pour la conférence / 15 pour l'initiation danse).  
600 € pris en charge par L'Étincelle.
- Une lecture dessinée et chantée de la Spark Cie suivie d'un échange avec les participants à destination du Centre Social Grammont de Rouen → 19 participant.e.s.  
225 € pris en charge par la Métropole.
- Deux interventions de sensibilisation (4h) à la musique traditionnelle par Philippe Gibaux auprès de Solidarité Plateau pendant une distribution alimentaire → 20 bénévoles de Solidarité Plateau → Approximativement 200 bénéficiaires de la banque alimentaire de Solidarité Plateau.  
200 € intégrés au budget des projets participatifs de L'Étincelle.

• **En direction des publics en situation de handicaps :**

- Des ateliers de pratique du théâtre de 14h animé par Christine Leroy à destination d'un groupe de jeunes adolescents handicapés de l'EME Colette Yver de Rouen autour du spectacle La Famille Ribouldingue → 6 participant.e.s.  
630 € pris en charge par L'Étincelle.
- Une visite technique de la salle Louis Jouvet d'1h30 à destination d'un groupe de jeunes adolescents handicapés de l'EME Colette Yver de Rouen → 6 participant.e.s

➤ **Accompagnement de la création régionale et de l'émergence**

Nombre de résidence de travail : 9 résidences de travail sur 20 se sont déroulées à la salle Louis Jouvet, l'appartement a été mis à disposition pour les compagnies pendant 77 nuits.

### c) L'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est une priorité pour la Ville de Rouen. Essentiellement mise en œuvre à travers le CTEJ (contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse) depuis septembre 2018, la Ville développe et soutient plusieurs projets qui se déploient sur les différents temps de vie de l'enfant et de l'adolescent, comme autant de portes d'entrée vers la culture et dans une logique de parcours. Ces dispositifs viennent compléter un maillage de propositions portées par des structures associatives avec le soutien de la Ville (MJC, Maisons de quartier, etc) ou municipales (centre socioculturel André Malraux, etc).

#### ➤ Temps scolaire et périscolaire à l'échelle de la ville

##### • Les parcours éducatifs art et culture

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, DSDEN 76, Rectorat de Rouen et DRAC Normandie), initié sous la forme d'un CLEAC en 2010 puis dans le cadre du CTEJ depuis la rentrée 2018, pluridisciplinaire et proposant des actions allant de la sensibilisation au projet plus développé.

Les publics touchés sont les élèves rouennais de la petite section à la 6<sup>ème</sup>, avec une attention particulière pour les élèves des quartiers prioritaires.

Les actions se déroulent majoritairement sur le temps scolaire, quelques-unes sur le temps périscolaire et sur les deux temps.

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle sont mobilisés :

- des rencontres avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... etc. ;
- des temps de pratique dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des connaissances : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique, etc.

En 2017/2018 :

- 3541 élèves / 149 classes et 15 groupes périscolaires
- 48% des classes REP ont bénéficié d'un projet dans le cadre des parcours éducatifs art et culture

Budget total 2017/2018 : 55 100 €

#### ➤ Temps scolaire et périscolaire dans les quartiers prioritaires

##### • Musique à l'école

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, Ecole de musique de Rouen et DSDEN 76) permettant la pratique du chant choral depuis la petite section jusqu'au CM2 dans toutes les écoles du Réseau d'Education Prioritaire ainsi que dans le groupe scolaire Cavelier de la Salle.

En 2017/2018 :

- 1350 élèves en élémentaire et 540 élèves en maternelle
- 17 écoles (8 écoles élémentaires et 9 écoles maternelles)
- 33 heures hebdomadaires d'intervention auprès des élèves par an

Budget : 67 200 €

- **L'école harmonique**

Il s'agit d'un projet d'éducation musicale initié et porté par le Poème Harmonique depuis septembre 2014 à l'école élémentaire Debussy (REP). Les interventions musicales se déroulent sur l'ensemble de l'année scolaire, à cheval sur les temps scolaire et périscolaire.

Le projet concerne tous les élèves de CP et CE1. A partir du CE2, la participation des enfants se fait sur volontariat et sur le temps périscolaire du soir. Chaque enfant bénéficie de 2h15 à 3h45 de formation musicale hebdomadaire.

En 2017/2018 :

- 160 élèves
- 7 classes (3 classes de CP, 3 classes de CE1, 1 classe ULIS et 1 groupe de volontaires)
- Entre 20h et 65h de pratique musicale dans l'année scolaire par enfant
- 200 instruments (violons, altos, violoncelles et contrebasses)

Budget : 215 000 € dont 15 000 € par la Ville de Rouen

- **CHAM musiques actuelles au collège G. Braque (Hauts de Rouen)**

Créée en 2011, il s'agit de la 1ère CHAM musiques actuelles implantée dans un quartier prioritaire. Le collège Braque est classé en REP+, appellation réservée à une centaine de collèges en France selon des critères de CSP défavorisées. L'idée d'implanter une CHAM au collège G. Braque s'appuyait sur l'existence du dispositif « Musique à l'école » et sur la volonté de proposer un prolongement aux enfants qui entrent en 6ème. D'abord uniquement vocale, la CHAM s'est orientée progressivement vers la pratique instrumentale, en lien avec l'école de musique Le Kalif, pour en faire une spécificité aujourd'hui.

A noter : depuis la rentrée 2017, trois anciens élèves de la CHAM ont intégré une 2nde option TMD (technique musique ou danse) au lycée Jeanne d'Arc.

En 2017/2018 :

- 47 élèves de la 6ème à la 3ème
- 5 heures d'éducation musicale par semaine
- 3 professeurs mobilisés (un professeur de musique du collège, un professeur d'instruments et un professeur d'atelier du Kalif)

Budget : 38 000 € dont 12 000 € financés par la Ville.

➤ **Temps extrascolaire :**

- **« Tes vacances à Rouen »**

« Tes vacances à Rouen » est un dispositif de découverte des pratiques sportives durant les vacances scolaires, étendu aux pratiques artistiques et culturelles depuis les vacances de printemps 2018. Ces temps de découverte prennent la forme de stages, proposés par des artistes professionnels, dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des arts numériques et des arts plastiques. Le public ciblé est en priorité le public adolescent, et en particulier les adolescents issus des quartiers prioritaires.

Les stages proposés en 2018 :

- Stage Vidéo et multi sport par Particules au centre socioculturel Simone Veil à Grammont, Pâques : 1 500 €, en partenariat avec l'ASPTT
- Stage danse par Vecteur au centre Malraux de la Grand'Mare, Pâques : 375 €
- Stage Hip Hop / création sonore Etincelle-Jouvet, Toussaint : 1 200 €
- Stage écriture et réalisation d'un clip vidéo Particules, Grammont, Toussaint : 1 500 €
- Stage photo par Centre photo à Malraux, Toussaint : 1 500 €
- Stage Cirque par El Nucléo, Grammont, Toussaint : 2 000 €

Budget : 8 075 € (financement DCJVA/centre Malraux/centre Simone Veil).

- **Pratiques artistiques amateurs autonomes**

La question des pratiques amateurs est un des leviers de la démocratie culturelle. Suite à l'état des lieux de l'offre artistique amateur à Rouen réalisé par l'équipe du Contrat Partenaires Jeunes qui a fait apparaître des inégalités fortes selon les quartiers, la Ville de Rouen travaille à développer l'offre de pratique artistique amateur dans les domaines du théâtre/danse/musique dans les quartiers prioritaires (quartiers où l'offre est sous représentée et peu adaptée).

En 2017/2018 : un cours de théâtre hebdomadaire a été mis en place par le Conservatoire à la salle Louis Jouvet (Etincelle – Théâtre de la Ville de Rouen) pour les collégiens du collège Boieldieu.

Budget : 5 000 €

**Dépense globale en fonctionnement : 1 004 614 €**

#### 4. Politique sportive

La ville de Rouen, à travers la Direction De La Vie Sportive, a voulu proposer une politique sportive ambitieuse sur tout le territoire. C'est dans cette dynamique, comme dans tous les quartiers, que les territoires politiques de la ville, participent à travers le sport à la cohésion sociale, à l'éducation à la santé et à l'attractivité.

##### ❖ Investissement

En termes d'investissement sur les équipements des quartiers politique de la ville ou situés à proximité, la ville de Rouen a réalisé en 2018, plusieurs opérations :

- Intervention et achat de matériel pour les gymnases et infrastructures sportives : 28 500 €
- Différents travaux réalisés dans les installations sportives des deux quartiers politique de la ville pour un montant de : 23 926 €

**Dépense globale en investissement : 52 426 €**

##### ❖ Fonctionnement

###### a) Droit commun spécifique

La ville soutient la pratique sportive dans les quartiers politique de la ville. A ce titre :

- Sur les 15 associations intervenant dans les quartiers prioritaires, 3 ont été subventionnées en 2018 à hauteur de 225 000 €, dans le cadre des dispositifs suivants : « subventions sportives communes », « haut niveau amateur », « manifestations sportives »
- Des interventions sur le temps scolaire dans les piscines (EPS primaire et CLSH) ont touché des jeunes de ces quartiers pour un coût de : 16 080 €
- Des interventions sur le temps scolaire à la patinoire (EPS primaire et en CLSH) ont touché des jeunes des quartiers prioritaires
- Les ETAPS sont intervenus sur le temps scolaire dans 7 écoles des quartiers prioritaires pour un coût global de : 19 594 €

**Coût global : 260 674 €**

## b) Actions spécifiques

- Participation des enfants des quartiers prioritaires à l'opération « Rouen Givrée » à travers les écoles primaires pour un cout de : 60 €
- Participation des enfants des quartiers politique de la ville à l'opération « Rouen Sur Mer » à travers l'accueil des CLHS sur le site pour un coût de : 1530 €

**Coût global : 1590 €**

**Dépense globale en fonctionnement : 262 264 €**

## 5. Enfance et réussite éducative

### a) Petite enfance

Le projet politique 2014-2020 en faveur de la petite enfance s'est fixé comme objectifs de :

- Permettre à chaque famille de concilier vie familiale et vie professionnelle
- Lutter contre la précarité en apportant une attention particulière aux familles les plus vulnérables : familles monoparentales, familles vivant sous le seuil de pauvreté, en cours de régularisation ;
- Etre exemplaire en matière d'égalité dans les domaines suivants : parité fille/ garçon, modèles familiaux, origine sociale et culturelle, situations de handicap, en généralisant le principe d'équité de traitement entre toutes les familles ;
- S'engager sur la transparence du travail effectué : dans les critères d'attribution des places, dans le fonctionnement du service petite enfance et des établissements d'accueil des jeunes enfants.

Les établissements d'accueil de la petite enfance municipaux situés sur les quartiers Politique de la Ville sont :

#### - Quartier des Hauts de Rouen :

- Rose des Vents : multi accueil\* de 60 places
- Graine de Vanille : multi accueil de 20 places
- Ile aux Trésors : multi accueil de 20 places
- Les Explorateurs : halte-garderie de 12 places

#### - Quartier de Grammont (limite de quartier)

- Terre des Enfants : multi accueil de 35 places

(\* = accueil sur des places de crèche et de halte-garderie)

## ❖ Investissement

Graine de Vanille	Pose séparation dans sanitaires enfants	1 603,84 €
Ile aux Trésors	Réhausse baignoire enfants Remplacement plan de travail et pose cloison salle de jeux Pose stores dortoirs enfants	4 452,73 €
Les Explorateurs	/	/
Rose des Vents	Création allée béton pour accès chaufferie	3 465 €
Terre des Enfants	Rénovation de 2 unités de vie (chauffage, réfection des sols et peintures)	37 489,50 €

#### ❖ Fonctionnement

Budget de fonctionnement 2018	Ile aux Trésors	Rose des Vents	Graine de Vanille	Les Explorateurs	Terre des Enfants
Masse salariale	469 090,91	895 033,85	255 222,67	170 049,16	596 375,15
Achats	34 778,24	48 533,98	26 210,74	14 256,26	33 931,63
Divers services extérieurs	13 030,42	15 410,34	7 741,28	3 511,14	12 342,45
Dotation aux amortissements	840,00	12 212,46	1 676,18	237,99	1 025,62
<b>Total</b>	<b>517 739,57 €</b>	<b>971 190,63 €</b>	<b>290 850,87 €</b>	<b>188 054,55 €</b>	<b>643 674,85 €</b>

#### ➤ Le programme Parler Bambin :

Le projet Parler Bambin prend tout sa place dans le projet politique petite enfance, tel que présenté en conseil de majorité de novembre 2015, qui priorise la lutte contre les inégalités sociales et l'accompagnement à la parentalité.

Le programme national Parler Bambin vise à développer les capacités langagières des enfants de la naissance à 36 mois. Il est porté dans sa mise en œuvre opérationnelle par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives. Il est couplé à une recherche-action, mise en place pour en mesurer les effets. 96 crèches sont impliquées au niveau national, et doit concerner 3 000 enfants et 1 500 professionnels.

La Ville de Rouen a décidé d'impliquer 4 crèches municipales dans ce projet, dont 3 situées dans des quartiers Politique de la Ville :

- en 2017 : Terre des Enfants (quartier Grammont)
- en 2018 : Rose des Vents (quartier des Hauts de Rouen)
- en 2020 : Etoile du Sud (quartier Saint Julien) et Ile aux Trésors (quartier des Hauts de Rouen)

La mise en œuvre de ce projet comporte 3 composantes :

- le renforcement du langage au quotidien des enfants en favorisant les conversations individuelles lors d'activités ou en créant des situations propices à l'expression des enfants
- la mise en place d'ateliers langage à destination des enfants ayant acquis peu de mots de vocabulaire à l'âge de 22 mois .Ces temps privilégiés d'échanges avec les professionnels en petits groupes de 2 ou 3 enfants, d'une durée d'une vingtaine de minutes, à raison de 2 ou 3 fois par semaine, favorisent l'expression orale des enfants. Le professionnel s'appuie sur des supports de type imagier, livres ou jouets pour solliciter le langage des enfants.
- l'accord et la coopération des familles, grâce aux échanges entre professionnels et parents autour des acquisitions de l'enfant, au partage d'outils et de savoir-faire. Les parents sont encouragés dans leur rôle éducatif, et cette collaboration permet de créer un environnement éducatif favorable aux apprentissages et à l'épanouissement.

Les professionnels de chacune des crèches sont formés à la réalisation des différentes étapes citées ci-dessus, au travers de 6 modules répartis sur une période de 4 mois, Cette formation est organisée par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.

➤ **Bilan 2018 – crèche Rose des vents :**

Nombre de personnes bénéficiaires :

Tous les enfants accueillis à la crèche Rose des Vents ont été concernés pour la partie « langage au quotidien ». Pour les ateliers d'éveil, 4 enfants en ont bénéficié à partir de novembre 2018.

19 professionnels de la crèche ont été formés en 2018

Impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Depuis l'entrée dans ce programme, une plus-value pour l'équipe a été constatée :

- Valorisation professionnelle.
- Cohésion d'équipe.
- Remise en question bienveillante des pratiques et postures professionnelles
- Renforcement de l'observation des enfants et de leur développement
- Intérêt plus ciblé à l'éveil au langage (les cahiers de transmissions ont d'ailleurs été retravaillés afin d'y inclure cet item).

➤ **Bilan 2018 – Crèche Terre des Enfants**

Après une année de formation et premières mises en application des éléments à destinations des enfants, l'équipe a pu « vivre » une année complète de mise en œuvre de « Parler Bambin ».

Au total 8 professionnelles différentes ont effectué les ateliers langage sur l'année.

### **Focus sur le quartier Saint-Sever**

Une structure d'accueil de la petite enfance présente sur ce quartier

- Multi-accueil les Cigognes de 12 places

#### Dépenses investissement 2018 :

Fourniture et pose de 2 volets roulants extérieurs - 4 587,84 €

#### Dépenses de fonctionnement 2018 :

Achats :	11 062,64 €
Divers services extérieurs :	3 539,71 €
Masse salariale :	221 907,48 €
Dotation aux amortissements :	334,63 €
<b>Total :</b>	<b>236 844,46 €</b>

#### Projet spécifique d'accueil d'enfants de la Maison d'Arrêt des Femmes.

Une convention a été signée en 2016 pour accueillir 2 enfants de mères incarcérées sur une place de halte-garderie. L'association Relais parents- enfants assure le transport des enfants de la Maison d'arrêt à la crèche des Cigognes.

2 enfants accueillis en 2018

## **b) La réussite éducative**

### **Le Programme de Réussite Educative**

Depuis 2005, la Ville de Rouen a décidé de se mobiliser sur le Programme de Réussite Educative institué par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, destinée à assurer les conditions de l'égalité des chances des enfants et des adolescents scolarisés ou habitant sur les territoires de la politique de la Ville.

Dans une logique partenariale, la Ville de Rouen en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), les services de l'Etat (Education Nationale, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Déléguée de Préfet) et le Département de la Seine-Maritime sont chargés de mettre en œuvre ce programme à Rouen.

Respectueuse des logiques institutionnelles, associatives et professionnelles, le PRE a pour objectif d'accompagner de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents présentant des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés, pour favoriser leur réussite.

Il met à disposition de tous les partenaires locaux, impliqués dans l'accompagnement de l'enfant et de ses parents, des moyens et des outils nouveaux ou complémentaires à ceux existants. Le PRE se construit autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la « prévention » et la « bienveillance éducative », une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter que les situations de fragilités ne deviennent des situations de ruptures.

En ce sens le parcours PRE est singulier et peut-être complémentaire d'un suivi social ou éducatif classique. Il consiste en un accompagnement global et « sur mesure », basé sur une coordination de l'ensemble des interventions éducatives auprès du jeune et de sa famille. Cette aide implique de construire des « parcours de réussite éducative » spécifiques à la singularité de chaque enfant et qui prennent en compte toutes les dimensions de sa vie (sa santé, sa scolarité, ses loisirs, son environnement social et familial...)

### ❖ Fonctionnement

#### **Les parcours individuels de Réussite Educative**

Sur l'année 2018, 557 enfants et jeunes ont bénéficié d'un parcours individuel de réussite éducative : 252 filles et 305 garçons

La répartition en termes de classe d'âge est la suivante :

- 38 parcours de 2/5 ans
- 299 parcours de 6/10 ans
- 196 parcours de 11/16 ans
- 24 parcours de 17 ans et +.

#### Parcours 2018

Les parcours en veille ne sont plus comptabilisés dans le total effectif de cette année car aucune action de réussite éducative n'est mise en place pour l'enfant ou le jeune. Les coordonnateurs territoriaux restent cependant attentifs et gardent le lien avec les familles.

<b>Année</b>	<b>2018</b>
Accompagnement vers les ressources locales	<b>152</b>
Financement de prestations de services et d'Actions PRE sur mesure	<b>360</b>
En cours de diagnostic	<b>45</b>
En veille	
<b>Total Effectifs</b>	<b>557</b>

En veille	<b>107</b>
Sorties du PRE	<b>157</b>

#### Accompagnement vers les ressources locales

Le PRE ne peut se substituer aux actions éducatives assurée par l'Education Nationale, ni aux dispositifs et ni aux services existants portés par les diverses institutions et collectivités (CMPP, CMP, RASED, ...). Avant de créer une action sur mesure, il faut s'assurer qu'aucunes ressources locales ne répondent aux préconisations du parcours.

Effectifs accompagnés en 2018	Nb de parcours	Genre		2/5 ans	6/10 ans	11/16 ans	17 ans et +
		Filles	Garçons				
Accompagnement vers les ressources locales	152	73	79	10	102	34	6

L'accompagnement des familles est nécessaire pour quelques-unes qui manquent de confiance en eux, qui ont des difficultés de compréhension de la langue, qui méconnaissent les ressources et leur fonctionnement ou qui sont éloignées culturellement ...

#### Les ressources locales mobilisées en 2018

- Ouverture culturelle - 438 orientations : Sorties culturelles ou sportives, Programmation du Centre A. Malraux, Bibliothèque, Programmation RN'BI, ALSH, Vacances collectives et familiales....
- Socialisation - 227 orientations : Activité de loisir, Vacances collectives, Stage sportif ou culturel, ALSH, Activité ADO...
- Scolarité - 222 orientations : CLAS, Périscolaire, Devoir fait, RASED, Internat, Stage découverte Pro, Accompagnement éducatif, UPE2A/FLE/FLS, Maxi-cours, Dispositif relais....
- Santé - 121 orientations : CMP, Infirmière ou psychologue scolaire, CMU, Prévention santé, PMI Médecin pour vaccination ou soins, Activité de bien être, PAI, La boussole...
- Veille éducative - 91 orientations : AREJ, Information préoccupante, Stage en entreprise et de troisième, CIO et cité des métiers, PIJ.....
- Education et citoyenneté - 68 orientations : Chantier jeune, Médiation par un travailleur social, Action de prévention du collège...

#### Financement de prestations de services et d'Actions PRE sur mesure

- Pour beaucoup de familles des quartiers prioritaires, l'accès aux prestations de service est empêché par un manque ou une absence de ressource.
- Le PRE peut aussi engager la construction d'actions sur mesure pour une personne ou un petit groupe d'enfants ou d'adolescents répondant à des besoins identifiés non pris en charge par les ressources locales ou en amont pour préparer une prise en charge ou encore pour faire patienter une prise en charge aux délais de mise en œuvre très longue.

Effectifs 2018 Actions et prestations engagées en 2018	Nb de parcours	Genre		2/5 ans	6/10 ans	11/16 ans	17 ans et +
		Filles	Garçons				
Financement PRE de prestations de services	19	13	6	5	8	5	1

Financement PRE de prestations de services + Accompagnement vers les ressources locales	174	83	91	13	69	82	10
Actions PRE sur mesure	19	13	6	0	1	17	1
Actions PRE sur mesure + Accompagnement vers les ressources locales	110	33	77	6	79	24	1
Actions PRE sur mesure + Financement PRE de prestations de services	38	15	23	0	8	27	3
<b>Total</b>	360	157	203	24	165	155	16

#### Les prestations de services et d'Actions PRE sur mesure

<b>Prestations / Actions</b>	<b>Nb d'enfants/ jeunes</b>	<b>Opérateur(s)</b>
Un loisir pour s'épanouir	14 enfants 26 jeunes	La Sottevillaise (gymnastique), le club des Vikings (natation), Ecole de musique de Rouen, GCOB Bihorel (foot), HDR Basket, RSFC (foot), ASPTT (Judo), MJC Grieu (guitare)
La mobilité empêchée	4 jeunes	TCAR
Club Français, Arts et Culture	37 enfants	APEHR
Club Métho et bien vivre ensemble	31 enfants	APEHR
Expression d'Ado	23 jeunes	APEHR
Des vacances pour grandir	152 enfants et jeunes	ALSH – Ville de Rouen MJC GRIEU (19), Passion Foot (1), l'AROEVEN (3), La ligue de l'enseignement 76 (32), les PEP 50 (16) en partenariat avec de la Jeunesse au Plein Air, le Collectif Vecteur (2), APEHR (7), FERRERO (8) et Lions Club (10).
Les Alpes en famille	38 enfants et jeunes	PEP 50
La médiation culturelle et l'interprétariat	3 jeunes	Femmes Inter Association
Les besoins physiologiques primaires	23 enfants et jeunes	ALSH, Cantine, Périscolaire - Ville de Rouen
Mieux vivre ensemble en famille	4 enfants et leur parent	Claire PUJERVIE – Art – Thérapeute, Musicothérapeute.
Sophrologie individuelle	3 enfants et 7 jeunes	F. FAU Sophrologue
Mon brevet, ma réussite	18 jeunes (2018) 21 jeunes (2019)	Association Espoir Jeunes
Ma préparation au DELF,	10 jeunes	Association Espoir Jeunes

une réussite		
Sur le chemin de l'école, j'ai vu des bisons	13 enfants	Normandie Images
Après les leçons, c'est moi l'artiste	14 enfants	APEHR

### En cours de diagnostic

Les fiches de repérage sont envoyées tout au long de l'année. Au 31 décembre 2018, 45 situations étaient à l'étude. Une rencontre du repère et de la famille, du jeune puis le croisement de regard par des professionnels pluridisciplinaires nécessitent du temps.

Effectifs accompagnés en 2018	Nb de parcours	Genre		2/5 ans	6/10 ans	11/16 ans	17 ans et +
		Filles	Garçons				
En cours de diagnostic	45	22	23	4	32	7	2

### Parcours en veille

Ce sont les enfants ou les jeunes qui ont bénéficié d'un parcours PRE en 2017 et qu'aucun motifs de sortie ne correspondent à leur situation en 2018.

Le prescripteur, le référent du parcours avec le coordonnateur territorial du PRE restent en contact et à l'écoute de la famille, de l'enfant ou du jeune. Une posture d'attention aux fragilités est alors activée durant une année.

Effectifs en veille en 2018	Nb de parcours	Genre		2/5 ans	6/10 ans	11/16 ans	17 ans et +
		Filles	Garçons				
Parcours en veille	107	46	61	3	62	42	0

### Sorties du PRE

Effectifs de sortie en 2018	Nb de parcours	Genre		2/5 ans	6/10 ans	11/16 ans	17 ans et +
		Filles	Garçons				
Sorties PRE	157	76	81	9	62	83	3

### Motifs de sortie

Ne concerne pas le PRE	Non adhésion	Abandon	Club de prévention	Plus de 17 ans	Déménagement	Réussite
1%	3%	6%	9%	10%	18%	53%

## Dépense globale de fonctionnement Budget annuel 2018

Des financements complémentaires au fonctionnement habituel du PRE ont été recherchés et attribués en cours d'année. Le budget prévisionnel 2018, prévu était de 326 044 €, il sera de 350 545€.

Les Fonds d'Animation et d'Expérimentation locales du Contrat de Ville ont été sollicités pour aider au financement des séjours collectifs : « Mes vacances pour grandir ! » A destination des enfants et des adolescents des QPV Rouen en partenariat avec la Jeunesse au Plein Air. Le montant accordé est de 18 700 €

Les partenaires financiers du PRE de Rouen ont maintenu leur participation à l'identique.

<b>Produits 2018</b>	<b>Réalisés</b>	<b>%</b>
CGET – Politique de la Ville - P147	165 700 €	47
Ville de Rouen	90 544 €	26
Les Fonds d'Animation et d'Expérimentations Locales du Contrat de Ville	18 700€	5.5
Métropole Rouen Normandie	69 800 €	20
Reports de ressources non utilisées (Solde 2017 moins le reliquat versé à la CGET)	1 769 €	0.5
Annulation de charge 2017	4 032 €	1
<b>TOTAL</b>	<b>350 545 €</b>	<b>100</b>
<b>Charges 2018</b>	<b>Engagées</b>	<b>%</b>
Charges de Personnel trois coordonnateurs de réussite éducative (à temps plein), un chef de projet (15 %) et de deux comptables (5%)	172 182 €	49
Charges de prestations des actions	162 422 €	47
Charges de fonctionnement	13 891 €	4
<b>TOTAL</b>	<b>348 495 €</b>	<b>100</b>

Le PRE de Rouen fait appel à des associations pour la mise en œuvre des parcours de manière individuelle ou semi-collective. Au-dessus de 5 000 € nous rédigeons un Marché A Procédure Adapté avec cahier des charges.

## 6. Politique jeunesse

La politique jeunesse de la Ville de Rouen se décline dans les deux quartiers prioritaires par la présence de deux structures importantes et d'un dispositif ambitieux :

- Le Centre socio-culturel André Malraux
- Le Point Information Jeunesse
- Le Contrat Partenaire Jeunes

### ❖ Investissement

Le Centre André Malraux a fait l'objet de travaux d'entretien et de réparation à hauteur de 117 878,11 €

**Dépense globale d'investissement : 117 878,11 €**

### ❖ Fonctionnement

#### a) **Le Centre socio-culturel André Malraux**

Cette structure implantée au cœur du quartier de la Grand'Mare est un lieu ressource essentiel pour les habitants de ce quartier. Il offre de nombreuses activités de proximité soit par l'accueil de près d'une vingtaine d'associations qui y développent leurs activités (théâtre, gymnastique, danse, chant, musique, etc.), soit par des activités municipales proposant des tarifs adaptés (peinture, céramique, couture, sculpture, textiles, activités physiques, etc.).

Le Centre accueille aussi des associations de quartier pour des manifestations festives et conviviales permettant de développer du lien social entre les habitants et de lutter contre l'isolement tout en contribuant à l'animation du quartier. Régulièrement des associations œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire telles que l'AMAP ou le « Repair café » permettent aux habitants d'apprendre à mieux se nourrir ou à réparer des objets de la vie quotidienne à moindre frais.

Une équipe d'animation à l'écoute et au contact permanent des habitants, propose un accompagnement et une aide pour faire émerger et développer les projets portés par les habitants eux-mêmes.

L'équipe s'investit également dans la médiation culturelle afin de faire découvrir aux habitants et particulièrement aux plus jeunes (en lien avec les différents établissements scolaires du quartier) les manifestations culturelles proposées au sein du Centre, notamment les actions proposées en lien avec les résidences d'artistes.

Enfin de nombreux spectacles et manifestations à caractère culturel permettent de favoriser l'accès à la culture des publics les plus éloignés.

**Budget de fonctionnement = 30 000 € / masse salariale = 345 000 €**

**(9 agents de Catégorie C, 2 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie A) + 74 000 € agents horaires intervenants sur les ateliers municipaux)**

## b) Le Point Information Jeunesse

Le PIJ dispose de locaux au sein du quartier de la Grand'Mare mais développe des permanences dans le Centre socio-culturel Simone VEIL dans le quartier Grammont deux après-midi par semaine.

Outre les actions classiques d'information jeunesse propres au réseau des PIJ et BIJ, le PIJ de Rouen de par le public qui le fréquente développe un accompagnement individualisé des jeunes dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire de 4 agents.

Le PIJ est inscrit à ce titre dans le dispositif partenarial « Pacte de la deuxième chance ».

Il développe également des actions de développement de la mobilité internationale comme levier pour les jeunes du quartier (projet Notting Hill).

Le PIJ accompagne des jeunes vers les métiers de l'animation socio-éducative par le biais du dispositif municipal du BAFA Citoyen qui permet aux jeunes de financer leur BAFA en contre-partie d'une action citoyenne sur le territoire.

L'équipe du Point Information Jeunesse, dans le cadre de son action d'accompagnement individualisé de certains jeunes contribue à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du quartier de la Grand'Mare et du quartier Grammont.

**Budget de fonctionnement = 9 000 € (dont 7 500 € consacrés au BAFA Citoyen) / masse salariale = 125 000 €**

## c) Le Contrat Partenaire Jeunes

Ce dispositif s'adresse aux jeunes et aux familles de l'ensemble du territoire rouennais. Toutefois, compte tenu du critère principal d'éligibilité (QF < 500 €) près des trois quarts des bénéficiaires sont domiciliés dans les deux QPV de Rouen et la moitié sur les Hauts de Rouen.

Ainsi, les enfants et les jeunes de 6 à 19 ans peuvent bénéficier du paiement de l'adhésion à une activité de loisirs culturelle, socio-éducative ou sportive en contrepartie de la participation à une action citoyenne.

Ces actions citoyennes proposées et encadrées par les animateurs du CPJ sont autant de prétextes à développer des actions éducatives auprès des jeunes, à favoriser leur expression, à les sensibiliser à l'environnement, au handicap, à l'égalité femme/homme (exemple des visites exploratoires qui mettent en avant les parcours des jeunes filles dans la ville différents de celui des jeunes hommes), à la lutte contre les discriminations, la lutte contre le harcèlement.

etc.

Par définition, les actions citoyennes portées par les bénéficiaires du Contrat Partenaire Jeunes ont pour but de contribuer au développement de la citoyenneté chez les jeunes.

Ces actions touchent principalement aux champs du développement durable et de l'environnement, de la solidarité et du lien social, de l'accès à la culture et de l'accès aux droits et enfin de la promotion de la santé.

Ainsi, un important travail éducatif est réalisé par l'équipe du CPJ auprès des jeunes pour développer la citoyenneté.

De plus, l'équipe d'animation assure un accompagnement poussé des jeunes et de leurs familles dans la recherche d'une activité adaptée (goût et appétences des jeunes, proximité du domicile, lutte contre les freins psychologique à la pratique, etc.) ainsi que sur l'assiduité lors de la pratique par un lien constant avec la famille mais également avec les associations qui accueillent les jeunes pratiquants.

Certaines actions menées par l'équipe du Contrat Partenaire Jeunes, notamment auprès des plus jeunes, vise à promouvoir la santé (alimentation, sommeil, activités physiques, etc.) et contribue à prévenir les risques (addictions aux écrans, troubles alimentaires, etc.).

Enfin, l'équipe du CPJ est également impliquée, en lien avec l'équipe du PRE, dans la veille éducative qui vise à lutter activement contre le décrochage scolaire.

**Budget de fonctionnement = 87 000 € / masse salariale = 150 000 €**

**Dépense globale de fonctionnement : 746 000 €**

## 7. Egalité et lutte contre les discriminations

La Ville de Rouen est engagée depuis plusieurs années sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations. Cet enjeu transversal est travaillé par l'ensemble des directions de la Ville, à travers un ensemble d'actions menées sur le territoire en direction des populations les plus fragiles, notamment les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- Intégration de la question de l'égalité femmes/hommes dans l'ensemble des projets pédagogiques et éducatifs à destination des enfants et des jeunes, en particulier via les projets pédagogiques rédigés par chaque animateur-trice, responsable des temps périscolaires
- Dans le cadre des actions éducatives en milieu scolaire et du festival de Rouen Normandie du livre de jeunesse, la participation de trois écoles rouennaises au projet de sensibilisation à la citoyenneté abordant les questions des représentations et stéréotypes de genre (dont école Balzac et Villon)
- Dans le cadre du Contrat Partenaires Jeunes (C.P.J.), poursuite d'actions citoyennes auxquelles participent enfants, adolescents et lycéens, traitant de la lutte contre les stéréotypes, les relations filles/garçons, le sexisme, création d'un théâtre forum sur les stéréotypes de genre, création d'une planche de BD sur le sexisme, etc.
- Dans le cadre du « LabFab, les jeunes font Rouen », expérimentation de deux marches exploratoires (fin 2017, début 2018) sur le thème de l'accès aux loisirs réalisées avec des jeunes de 15 à 20 ans (dont la réalisation d'une vidéo, d'une exposition « portraits de filles » et l'organisation d'une journée en présence de Dominique Poggi)
- Poursuite de l'augmentation du nombre de rues et bâtiments portant le nom de femmes afin de rééquilibrer la présence de femmes et d'hommes dans la toponymie rouennaise, avec l'attribution en 2018 de 2 noms de femmes sur 2 rues ainsi que la dénomination du nouveau centre socio-culturel Grammont en Simone Veil
- Reconduction de la manifestation Rouen donne des Elles organisée à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes du 8 mars, qui propose un large éventail d'actions sur l'égalité des femmes et des hommes, tout au long du mois de mars. Le sport donne des elles a permis à 1.574 femmes de participer à des activités sportives variées, une fréquentation en hausse continue depuis son lancement

- Dans la continuité des marches et voyages exploratoires réalisés en 2016 et 2017, la poursuite du projet « femmes dans la ville » avec en 2018 un travail sur la prévention du harcèlement et des violences sexistes dans les espaces publics : réalisation d'une plaquette d'information pour agir en tant que victime ou témoin en cas de harcèlement ou violences sexistes dans l'espace public, opération de sensibilisation dans les rues de Rouen dans le cadre de la semaine internationale de lutte contre le harcèlement de rue en collaboration avec les services civiques accueillis à la Ville,
- Mise en place de dispositifs permettant de lutter contre les violences intrafamiliales, à travers notamment : l'accompagnement et l'accueil prioritaire des victimes dans un logement du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dédié ; la sensibilisation des acteurs de proximité des services de la Ville et des acteurs associatifs sur les violences au sein du couple ; la constitution d'un groupe de travail mis en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.)
- Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2021, le 23 novembre 2018,

## 8. Politique de solidarité

La solidarité est une priorité transversale, prioritairement conduite au sein du Pôle « Enfance, Solidarité, Citoyenneté » (PESC) de la Ville, par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS) qui comprend les services de la Ville et de son CCAS, établissement public autonome juridiquement.

La politique de solidarité menée notamment par La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale vise à :

- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale
- Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale
- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle
- Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun
- Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté
- Favoriser la création de liens sociaux
- Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées (prévention et accompagnement de la perte d'autonomie, maintien à domicile, lien social, hébergement en résidences autonomie et en EHPAD).

### ❖ Investissement

En 2018, plusieurs opérations de travaux ont été engagées dans le cadre de la restructuration de deux équipements de proximité :

- Maison du Plateau : 73 749 € (réaménagement des espaces en prévision de la réouverture début 2019 de l'équipement avec la mise en place de nouveaux services à la population, dont particulièrement un service d'accueil et d'aide aux démarches administratives et dématérialisées pour favoriser l'accès aux droits des habitants)
- Centre socio-culturel Simone Veil : 97 561 €

(Réagencement de l'espace d'accueil, aménagement du pôle informatique pour développer l'accompagnement à l'accès aux droits et aménagement d'un espace accueil famille)

**Dépense globale d'investissement : 117 310 €**

## ❖ Fonctionnement

### a) **Accès aux droits et équipements de proximité**

#### - **Centre administratif du Châtelet**

Le centre administratif du Châtelet est composé d'une Unité de travail social du CCAS, de la Mairie annexe et de la Maison de Justice et du Droit.

##### ○ **Unité de travail Social QPV**

L'unité de travail social des quartiers politiques de la ville assure une mission d'accueil, d'aide et d'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires en difficulté.

#### Quelques éléments clés :

- 3144 accueils téléphoniques et 4420 accueils physiques réalisés par l'accueil de l'UTS
- Accompagnements réalisés par les travailleurs sociaux : 914 rendez-vous dans le cadre du RSA, 981 rendez-vous « standards » dont 59 visites à domicile
  
- Actions collectives : Jouons le jeu, toutes au Théâtre, accueil convivial de fin d'année, tri des papiers, SOS Paperasses, portes ouvertes au Centre Socioculturel Simone Veil, les Hauts ont du talent

##### ○ **Mairie Annexe**

La Mairie du Châtelet offre la possibilité d'effectuer les démarches administratives suivantes :

#### Etat-Civil

- Délivrance d'actes de naissance, mariage et décès (Démarche possible en ligne)
- Carte Nationale d'Identité (sur rendez-vous par Internet et pré-demande en ligne)
- Passeport (sur rendez-vous sur Internet et pré-demande en ligne)
- Livret de famille (démarche possible en ligne)
- Recensement militaire (démarche possible en ligne)
- Convention de pacs (sur rendez-vous sur Internet)

#### Enfance

- Pré-inscriptions Centre de loisirs vacances scolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Création du dossier famille
- Inscriptions aux activités périscolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Demande de place en crèche (Démarche possible en ligne)
- Pré-inscription scolaire

### Formalités administratives

- Attestations d'accueil
- Certificat de vie commune
- Cartes d'accès cimetières (démarche possible sur le portail famille)
- Certificat de résidence
- Certificat de vie
- Légalisation de signatures
- Copies conformes de documents
- Inscription sur les listes électorales (démarche possible en ligne)
- Médaille du travail
- Médaille de la famille
- Paraphes de registres

Fréquentation du site en 2018: 12000 personnes

Nombre de titres d'identité délivrés: 2400 titres produits en 2018

Appels téléphoniques: 300 en moyenne par mois

Attestations d'accueil 170 demandes en 2018

#### ○ **Maison de Justice et du Droit (MJD)**

La Maison de Justice et du Droit est un service public gratuit et confidentiel résultant d'un partenariat entre la Ville de Rouen et le Ministère de la Justice.

Elle accueille, informe et oriente les habitants du ressort de la Cour d'Appel de Rouen sur les droits et obligations, et facilite l'accès au droit et la résolution amiable des conflits.

De nombreux intervenants assurent des permanences à la Maison de Justice et du Droit (avocats, huissiers, notaires, défenseur des droits, conciliatrices de justice et associations).

#### Quelques éléments clés :

- 7 920 personnes accueillies (- 275 par rapport à 2017) dont 6 514 par les permanents et 1 406 par les intervenants ;
- 57% de rouennais ;
- 8 permanences au centre socio-culturel Simone VEIL (9 personnes reçues) ;
- 67 conciliations de justice.

	<b>Nombre de personnes accueillies en 2018</b>
<b>ACCUEIL PHYSIQUE PAR LES PERMANENTS</b>	<b>2382</b>
<b>ACCUEIL TELEPHONIQUE PAR LES PERMANENTS</b>	<b>4132</b>
<b>AVOCAT</b>	<b>527</b>
<b>HUISSIER</b>	<b>41</b>
<b>NOTAIRE</b>	<b>69</b>
<b>CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)</b>	<b>253</b>
<b>CSF (Confédération Syndicale des Familles)</b>	<b>88</b>
<b>UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)</b>	<b>16</b>

<b>TRIALOGUE (Service de Médiation Familiale) (permanence d'information)</b>	<b>21</b>
<b>HARPE (Service de Médiation Familiale) (permanence d'information)</b>	<b>6</b>
<b>ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)</b>	<b>50</b>
<b>DÉFENSEUR DES DROITS</b>	<b>116</b>
<b>CONCILIATEUR (Rendez-vous en vue d'une conciliation 30mn)</b>	<b>219</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7920</b>

- **La Cyberbase**

Cet espace public numérique permet d'offrir aux habitants un accès aux réseaux et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce service public favorise l'accès aux droits et aux démarches administratives dématérialisées.

En 2018, la Cyber-Base a accompagné les rouennais dans la dématérialisation toujours grandissante des démarches administratives tout en proposant des ateliers d'initiation aux nouveaux moyens d'information et de communication mobile.

Quelques chiffres clés :

- 6 294 accueils physiques
- 477 accueils en atelier
- Accompagnement des publics (accès aux droits, démarches administratives, emploi et insertion...): 4 073 accueils
- Accès libre internet: 1 744 accueils
- 39 % des abonnés résident sur les Hauts de Rouen.

- **Le Service Logement**

Le service logement a pour missions d'accueillir et suivre les demandeurs de logement en lien avec les 13 bailleurs sociaux présents sur le territoire communal.

Non implanté en QPV, il intervient néanmoins fortement en faveur des QPV qui concentrent une part importante des logements sociaux sur la commune.

Il gère environ 1500 logements sociaux réservés à la Ville en proposant des candidatures et traite des situations d'expulsions locatives en lien avec les services de l'Etat et les services sociaux.

Eléments clés :

- Participation à des opérations de relogements exceptionnels liés à des démolitions, périls, sinistres...
- Participation aux travaux de la Conférence Intercommunale du Logement pilotés par la Métropole Rouen Normandie (Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial, Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social...)
- Lancement de l'opération de démolition des immeubles de « la Banane » (106 logements de Rouen Habitat) et mise en place du Comité Technique relogement piloté par le service ;

### Chiffres clés :

- 5 254 accueils physiques et téléphoniques (- 366 par rapport à 2017) ;
- Contingent d'environ 1 500 logements sociaux réservés à la Ville ;
- Gestion de 5 périls/sinistres (19 locataires accompagnés) ;
- 164 ménages relogés ;
- 27 relogements d'agents municipaux ;
- 166 dossiers ouverts et instruits en procédure d'expulsion.

- **Le Centre socio-culturel Simone Veil : année de première déclinaison du projet social et d'agrément centre social**

Le projet social comporte 4 priorités fortes :

- ✓ Favoriser la réussite éducative
- ✓ (Re)créer des communs : développement du vivre ensemble
- ✓ Permettre une plus grande mobilité des habitants
- ✓ Redonner de l'ambition et des perspectives aux habitants de Grammont

Il est difficile de présenter le bilan des actions réalisées en les classant au sein de ces quatre entrées, compte tenu du caractère souvent transversal des actions développées.

Il convient de noter que c'est sur la première priorité, la réussite éducative, qu'une attention forte a été portée au cours de cette année 2018.

Cela s'explique par le fait que les professionnels ont rapidement pris la mesure des enjeux en la matière sur ce territoire, que ce soit à travers leur observation du quartier, les sollicitations des familles et des enfants ou les échanges avec les partenaires du territoire.

- **Une priorité portée aux enjeux de réussite éducative et de soutien à la parentalité :**

Mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité pour 16 élèves de CM1 / CM2

- **Le centre de loisirs est un élément incontournable**

Dès les vacances de février 2018, la Ville de Rouen a accueilli dans les locaux du centre socio-culturel Simone-Veil le centre de loisirs primaire (50 places), dans la continuité de l'arrivée du centre de loisirs maternelle (30 places) arrivé dans l'équipement dès octobre 2017.

- **Mise en place d'un Pôle informatique accès aux droits :**

Espace Labellisé - Point numérique CAF

- **Soutien aux associations :**

Au-delà de la simple mise à disposition de locaux pour que chaque partenaire puisse développer son action en réponse aux attentes des habitants, le tissu associatif contribue fortement à la réussite du projet social. Les associations—sont les relais auprès de leurs adhérents (habitant le territoire Grammont). Elles sont également force de propositions pour les réponses à apporter aux besoins du quartier. Notamment par des propositions d'animation pour le développement d'actions socio

culturelles, sportives et pour les animations d'été. Le centre socio culturel Simone Veil a sollicité des associations prestataires à la hauteur de 36 522 €

## **b) Accompagnement vers l'emploi**

L'accompagnement vers l'emploi est conduit essentiellement par la mission « Insertion et Innovation Sociales », rattachée à la Direction de la DSCS, à travers :

- Les équipes d'intervention de proximité ;
- Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle ;
- L'Atelier Chantier d'Insertion du secteur des Hauts de Rouen ;
- Les clauses sociales dans les marchés publics ;
- Le suivi de l'appel à projets en faveur de l'accompagnement socio professionnel ;
- L'animation du dispositif Citéslab.

### **Les équipes d'intervention de proximité**

Les équipes d'intervention de proximité visent à favoriser le retour à l'emploi ou mise en situation de travail des demandeurs d'emplois des QPV en parcours d'insertion via des contrats de mission en insertion répondant aux besoins des acteurs publics et privés du territoire.

Quelques chiffres clés:

- 24 chantiers
- 60 personnes en insertion
- 2 760 heures d'insertion
- 1 203 heures d'encadrement
- 265,5 heures de formation

### **Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle - support : nettoyage et entretien d'espaces publics de la Ville de Rouen**

Ce marché est piloté par la Direction des Espaces Publics et Naturels (DEPN) avec le support de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS).

Il s'agit d'accord-cadre à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum d'une durée d'un an à compter du 5 juillet 2016 et reconductible trois fois pour un an.

Il est composé de sept lots avec des montants annuels estimatifs et attribués aux Structures d'Insertion par l'Activité Economiques (SIAE) :

<b>Intitulé du lot</b>	<b>Montant annuel estimé € HT</b>	<b>Titulaire</b>
<b>Lot 1 : Prestations propreté de l'espace public</b>	<b>500 000 € HT</b>	<b>Régie des Quartiers de Rouen</b>
<b>Lot 2 : Prestations espaces verts de l'espace public</b>	<b>500 000 € HT</b>	<b>Régie des Quartiers de Rouen</b>

<b>Lot 3 : Prestations propreté parcs et espaces verts</b>	<b>90 000 € HT</b>	<b>Régie des Quartiers de Rouen</b>
<b>Lot 4 : Prestations propreté et espace vert pour manifestations exceptionnelles</b>	<b>20 000 € HT</b>	<b>Régie des Quartiers de Rouen</b>
<b>Lot 5 : Prestations pour renfort d'équipe manuelle</b>	<b>900 000 € HT</b>	<b>Interm'Aide Emploi</b>
<b>Lot 6 : Prestations pour renfort d'équipe mécanisée</b>	<b>50 000 € HT</b>	<b>Interm'Aide Emploi</b>
<b>Lot 7 : Prestations de gardiennage et d'entretien de parcs</b>	<b>100 000 € HT</b>	<b>Régie des Quartiers de Rouen</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 160 000 € HT</b>	

Pour les lots attribués à la Régie des Quartiers de Rouen (5 lots):

- 38 720 heures travaillées, 68 salariés en insertion dont 66 hommes et 2 femmes ;
- 39 personnes en Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) de 20 heures hebdomadaires et 29 personnes en Parcours Emploi Compétences (PEC) de 25 heures hebdomadaires ;
- 68 personnes résident à Rouen dont 35 sur les Quartiers Politique de la Ville ;
- 4 ont moins de 25 ans, 46 ont entre 25 et 45 ans et 18 ont plus de 45 ans,
- 1 avec un niveau de formation initiale IV, 29 de niveau V, 16 de niveau V bis et 22 de niveau VI.

Pour les lots attribués à Interm'Aide emploi (2 lots):

- 24 504 heures travaillées, 74 salariés mis à disposition dont 67 hommes et 7 femmes ;
- 28 personnes sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- 56 personnes résident à Rouen dont 38 sur les Hauts de Rouen et 4 sur Grammont ;
- 6 ont moins de 26 ans, 54 ont entre 26 et 49 ans et 14 ont plus de 50 ans ;
- 45 ont un niveau VI, 18 ont un niveau V, 10 ont un niveau IV et plus et 1 non renseigné.

- **L'Atelier Chantier d'Insertion sur les secteurs de Jouvenet et des Hauts de Rouen**

L'Atelier Chantier d'Insertion est un marché à bons de commande, négocié sans publicité ni mise en concurrence, attribué à Interm'Aide Emploi.

Le montant maximum par an est de 250 000 € HT

La double sectorisation des lieux de travail permet de lever un des freins à l'employabilité pour les salariés en insertion, à savoir la mobilité.

Quelques chiffres clés :

- 31 salariés dont 29 hommes et 2 femmes ;
- 16 sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- 17 salariés résident à Rouen dont 9 sur les Hauts de Rouen ;
- 19 ont un niveau VI, 11 ont un niveau V et 1 a un niveau IV et plus ;
- Sorties : 4 entrées en formation qualifiante dont 1 CDI signé à l'issue de la formation, 2 en CDI, 2 salariés n'ont pas été renouvelés, 4 sont sortis de l'ACI à l'issue de leur agrément insertion de 24 mois.

- **La coordination des clauses sociales dans les opérations cofinancées par l'ANRU et hors ANRU**

Les clauses sociales dans les marchés publics sont une condition d'exécution intégrée dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Les entreprises s'engagent à dédier un nombre minimum d'heures de travail à l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

Le volume minimum des heures d'insertion à réaliser est déterminé en fonction du montant du marché (en € HT), de sa durée et de ces spécificités administratives (entreprise générale / allotissement) et techniques (amiante, technicité de certains lots, ...).

Les publics éligibles aux clauses sociales sont les :

- Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD) ;
- Bénéficiaires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active (RSA) ...)
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience professionnelle ;
- Résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) inscrits à Pôle Emploi ;
- Travailleurs handicapés reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Quelques éléments clés :

- ✓ **Prestation de nettoyage des locaux de la Ville de Rouen 2015/2019**  
5 939 heures dédiées à l'insertion, 7 bénéficiaires dont 5 femmes et 2 hommes (5 bénéficiaires du RSA, 1 demandeur d'emploi longue durée et 1 résident d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) de la Métropole; 6 d'entre eux ont plus de 50 ans).
- ✓ **Démolition des bâtiments communaux de la Ville de Rouen 2014/2018**  
38 heures d'insertion hors travaux de déplombage / désamiantage (qui ne peuvent pas être des supports pour les clauses sociales au regard de la réglementation du travail).
- ✓ **Entretien des bâtiments communaux - lot 6 « peinture, vitrerie et tenture » de la Ville de Rouen 2014/2018**
  - 2 032 heures dédiées à l'insertion en 2018, 16 salariés dont 2 femmes ; 2 ont moins de 26 ans, 7 ont entre 26 et 49 ans et 7 ont plus de 50 ans;
  - 16 CDDI de 35 heures hebdomadaires de 4 mois renouvelables ;
  - 100 % des salariés avec un agrément insertion délivré par Pôle Emploi ;
  - 8 nouveaux salariés en 2018.
- ✓ **Restauration collective pour l'EHPAD La Pléiade**  
Marché notifié en février 2017 à Dupont Restauration pour une durée de deux ans ;  
Recrutement d'1 femme de plus de 50 ans, bénéficiaire du RSA en Contrat Initiative Emploi comme employée poly-compétente de restauration sur la base de 121h33 mensuelle.
- ✓ **Sur l'unique opération cofinancée par l'ANRU (démarrage anticipé NPNRU) :**  
5 hommes ont effectué 275,50 heures de travail au titre de l'insertion dont 2 résident sur le QPV HDR, 1 en CHRS, 1 dans un autre QPV de la MRN et 1 TH hors Rouen et hors QPV.
- ✓ **Sur les 8 opérations hors ANRU :**

54 hommes ont réalisé 17.394,75 heures de travail au titre d'insertion dont 6 résident sur le QPV HDR, 5 à Rouen hors QPV, 11 sur un autre QPV de la MRN, 31 hors Rouen et QPV, 1 en CHRS.

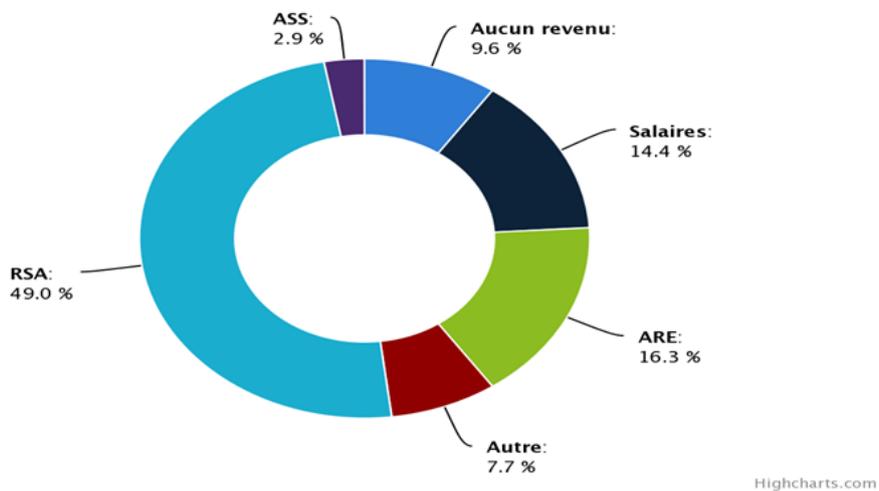
- **Le Citéslab**

Le « CitésLab » est un dispositif de soutien à la création d'activité dans les quartiers prioritaires.

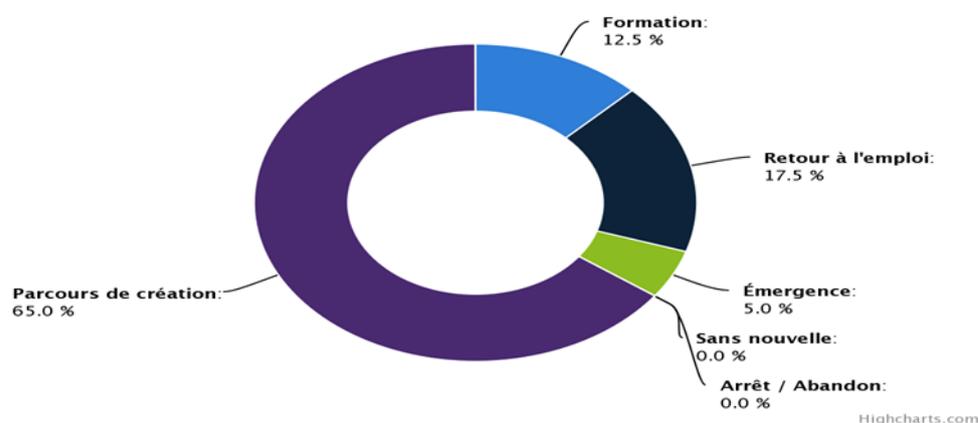
Quelques chiffres clés :

- 238 personnes sensibilisées
- 116 personnes reçues en entretien
- 57 personnes dans le désamorçage de projets
- 15 créations d'activités abouties
  
- Répartition des porteurs de projets :  
52% de femmes et 48% d'hommes ; 5% ont entre 18 et 25 ans ; 31% ont entre 26 et 35 ans ; 28% ont entre 36 et 45 ans ; 18% ont entre 46 et 55 ans ; 17% ont 56 ans et plus.

Répartition des porteurs de projets par nature des revenus



## Répartition des porteurs de projets par orientation



### - L'Atelier

L'Atelier est un lieu d'échanges et de valorisation pour les bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux. Depuis 2017, l'Atelier a développé un volet socio-professionnel dont l'objectif est d'accompagner des personnes en situation de grande précarité dans une démarche d'insertion par :

- Une activité autour du meuble pour meubler leur logement ;
- Un accompagnement éducatif, social et socio-professionnel pour les habitants relevant des Quartiers Politique de la Ville ;
- Des activités de valorisation et de mise en mouvement des personnes.

#### Quelques chiffres clés :

120 usagers ont été accompagnés en 2018 (72 participants domiciliés sur les Quartiers Politique de la Ville dont 42 dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE) ; 83 hommes et 37 femmes.

### c) **Prévention et promotion de la santé**

La Ville de Rouen œuvre depuis 2002 sur les quartiers prioritaires pour améliorer la santé de ses habitants au travers de l'activité de son Atelier Santé Ville (ASV), internalisé au sein de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale depuis 2009.

Preuve d'une volonté de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé sur son territoire, la Ville s'était également inscrite dans la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (2014-2016), signé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. La Ville continue de bénéficier de la dynamique partenariale engagée dans le cadre du CLS qui n'a pas été reconduit afin d'étudier une mise en œuvre métropolitaine (échelle semblant plus pertinente pour aborder certaines thématiques de Santé).

Outil essentiel pour déterminer au mieux les priorités de santé publique sur lesquelles agir, le « Diagnostic local de santé des Hauts de Rouen et de Grammont » a été mis à jour en 2015 (le précédent datait de 2003), permettant de confirmer et/ou de réajuster les modes d'intervention de l'ASV au travers de l'élaboration d'un nouveau plan local d'actions.

Ce dernier a mis en exergue les problématiques de santé suivantes :

- Les addictions (alcool, tabac, stupéfiants), usage des écrans (et les conséquences sur l'hygiène de vie)
- La santé mentale (mal-être, stress, anxiété, pathologies psychiatriques)
- La nutrition (alimentation et activité physique, lutte contre l'obésité et la sédentarité)
- L'hygiène (corporelle et domestique)
- L'isolement des personnes âgées
- La vie affective et sexuelle (contraception, relations filles/garçons)
- L'accès à la santé (information sur les structures existante et leur recours)

Des enjeux transversaux ont également été soulevés :

- Privilégier des modes d'intervention participatifs tels que l'éducation par les pairs
- Renforcer la participation des parents (premiers éducateurs de santé des enfants)
- Accompagner les publics les plus éloignés de la santé
- Mobiliser plus d'acteurs recevant ces publics, notamment dans un contexte de fragilisation du tissu associatif

En 2018, l'activité de l'ASV s'est déclinée selon les axes de travail suivants :

a) **La coordination et l'animation de groupes de travail thématiques** :

a. Prévention des addictions :

Mis en place dès 2011, ce groupe de travail réunit une quinzaine d'acteurs des territoires QPV et a pour objectifs de réaliser des actions de prévention autour des pratiques addictives, de promouvoir les structures spécialisées du territoire et de faire monter en compétences les acteurs sur cette thématique.

En 2018, le groupe a été à l'initiative de :

- la programmation des « P'tits déj de la prévention » (cf. actions),
- la réalisation d'une formation sur « l'entretien motivationnel » auprès de 15 acteurs (15 & 16 novembre),
- la mise en place de « journées de rencontre avec les structures spécialisées en addictologie » à destination des professionnels du réseau du 13 au 19 décembre (cf. actions).

b. Groupe « hygiène » :

Créé à la suite de la mise à jour du diagnostic local de santé, ce groupe composé d'une dizaine d'acteurs s'intègre au groupe de travail du Contrat de Ville « Mieux vivre dans son logement ».

En 2018, le groupe de travail a été à l'initiative de la mise en place d'une formation « Savoir aborder l'hygiène corporelle et du logement » auprès de 15 acteurs (12, 13 & 22 février).

c. « Santé mentale/logement – QPV Rouen » :

Partant du constat que bon nombre de réunions de tranquillité publique faisaient état de problématiques de santé mentale complexes de la part des bailleurs sociaux, un groupe de travail dédié a été mis en place. Celui-ci est co-piloté par le Conseil départemental (CMS), l'UTS QPV du CCAS, le service Prévention de la délinquance de la Ville et l'ASV.

Une fois tous les 2 mois depuis le mois de décembre, en présence des co-pilotes, il réunit les bailleurs sociaux du territoire, la psychiatrie, la Préfecture (Déléguée du Préfet) et les associations tutélaires afin de prévenir et améliorer la prise en charge des troubles psychiatriques des habitants dans leur lieu de vie (charte de fonctionnement et de confidentialité).

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Tenter de trouver des réponses pour les personnes présentant des troubles psychiques/en souffrance psychosociale,
- Permettre aux personnes atteintes d'une maladie psychique d'accéder ou de se maintenir dans leur logement, faciliter leur parcours locatif,
- Appréhender les bonnes pratiques à déployer pour associer, informer le voisinage.

#### **b) Les actions portées par l'ASV :**

##### **a. Les émissions de radio « Santé vous bien ! » :**

Créée en 2010 et initialement intitulée « L'air de rien », il s'agit d'une émission mensuelle (exceptés les mois de juillet et août) diffusée sur la radio HDR ayant pour objectifs :

- D'évoquer la santé sous toutes ses coutures, pour et avec les habitants, dans le cadre d'une politique de santé publique
- De faire l'écho de l'activité de l'ASV et le relais des programmes de prévention nationaux
- De créer du lien entre les acteurs des territoires, les partenaires institutionnels...

Selon une programmation annuelle définie en amont, les émissions abordent les thématiques de santé en s'appuyant sur un (des) expert(s) locaux présent(s) en plateau, l'idée étant de vulgariser le discours pour informer et expliquer au plus grand nombre. Enregistrées dans les conditions du direct (soit dans les locaux de la radio, soit délocalisées au sein des QPV face à un public lorsque cela est possible), elles sont également entrecoupées de reportages, micro-trottoirs, interviews de professionnels de santé et/ou acteurs de terrain.

En 2018, l'émission a connu un changement d'animatrice et un changement d'intitulé. La programmation portait sur 8 émissions :

- Comment va mon ado ? (santé mentale)
- L'asthme
- Un logement favorable à la santé
- Occuper son enfant sans écran
- La vue
- Adolescent et téléphone portable
- Le diabète
- Arrêt du tabac & nutrition

##### **b. Les p'tits déj de la prévention :**

Les « p'tits déj de la prévention » ont été initiés dès 2013 dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions ». D'abord élargies à des thématiques de santé mentale depuis 2016, puis aujourd'hui à des thématiques de santé globale, ces rencontres prennent la forme conviviale de petits déjeuners et permettent d'outiller les professionnels afin d'actualiser ou réactualiser leurs connaissances. Elles permettent également des échanges entre professionnels de champs d'intervention différents, œuvrant sur un même territoire, et favorisent ainsi le travail en réseau.

A raison d'une fois par trimestre entre 25 et 35 acteurs des territoires QPV se rencontrent autour de thématiques prédéfinies par les membres du groupe de travail « prévention des addictions ». 4 « p'tits déj de la prévention » ont été réalisés en 2018 (en alternance sur le territoire de Grammont et HDR) :

- Les troubles du comportement alimentaire liés au surpoids et à l'obésité
- Accompagnement des addictions : quels freins, quels leviers ?
- Les réseaux sociaux et le harcèlement à l'école
- L'entrée dans la vie sexuelle

**c. Les journées de rencontre des structures spécialisées en addictologie :**

Initiée dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions », cette action fait suite à la formation « Les pratiques addictives : travailler en réseau pour prévenir, repérer et orienter » réalisée à la fin de l'année 2017 auprès de 15 acteurs des QPV, à l'issue de laquelle les participants avaient formulé le souhait de rencontrer les acteurs du champ de l'addiction.

L'objectif principal de l'action est de faciliter l'interconnaissance entre les professionnels de terrain et les structures spécialisées en addictologie présentes sur le territoire rouennais :

- Association La Boussole : CAARUD, CSAPA, CJC, pôle hébergement
- CH du Rouvray
- CSAPA du CHU
- AIDES

Cette première initiative a révélé un bilan en demi-teinte en raison d'une organisation lourde : programmation d'une semaine de visites (du 13 au 19 décembre), et d'une mobilisation complexe des équipes des structures spécialisées. Ajouté à cela des difficultés dans la gestion des inscriptions des acteurs (oubli des créneaux horaires, absences injustifiées...) remettent en cause le renouvellement de l'action, du moins sous ce format.

En revanche, on peut noter un fort intérêt pour les acteurs qui y ont participé.

**d. La communication/formation en direction des acteurs de l'ASV :**

Tout au long de l'année, l'ASV relaie l'actualité en Prévention et Promotion de la Santé ainsi que les offres de formations locales, en particulier au travers d'une newsletter (4 en 2018).

En 2018, deux sessions de formation ont été portées par l'ASV :

- ⇒ « Savoir aborder l'hygiène corporelle et du logement », en partenariat avec l'IREPS (financement ARS), les 12, 13 & 22 février (13 participant.es)  
Objectif : interroger les représentations liées à l'hygiène et outiller les professionnels sur la thématique afin de leur permettre de mieux accompagner leurs publics
- ⇒ « Entretien motivationnel » en partenariat avec l'association la Boussole (financement ARS), les 15 & 16 novembre (15 participant.es)  
Objectif :
  - Aborder le référentiel théorique (principes et stratégies de l'entretien motivationnel)
  - Acquérir les compétences fondamentales permettant d'expérimenter cette technique d'entretien avec les publics accompagnés

**c) Les groupes de travail/actions connexes :**

a. Le réseau « Santé/Précarité » et le groupe « RdRD » :

Entre 2013 et 2015, de nombreux retours d'acteurs de terrain, investis dans l'accompagnement de publics en situation de précarité, ont exprimé la nécessité de créer un espace de rencontre permettant de travailler sur la thématique santé.

Deux événements ont permis l'expression de cette volonté commune :

- Le forum santé organisé dans le cadre du festival Macadam en septembre 2013
- séminaire préparatoire au Contrat Local de Santé (2014-2016) de novembre 2013

Objectifs :

- Proposer des temps d'échanges sur la thématique santé (promotion et prévention en santé, accompagnement et accès aux soins) pour les acteurs intervenant dans le champ de la précarité (développement des liens, d'une culture commune, des connaissances et des pratiques dans le but de réduire les inégalités sociales de santé).
- Favoriser les liens entre les acteurs du champ de la précarité et les professionnels de santé hospitaliers et libéraux (décloisonnement des dispositifs, des champs d'intervention et des compétences).

Axes de travail :

- Accès aux soins dentaires et aux prothèses dentaires pour les publics précaires,
- Développement des connaissances et des pratiques des professionnels en matière de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD),
- Fluidifier les parcours de santé des personnes précaires en favorisant le decloisonnement des approches sociales, médico-sociales et sanitaires,
- Renforcement des connaissances sur les dispositifs locaux de prévention et d'accès aux soins à destination des publics précaires.

Le réseau en quelques chiffres :

- **2 ans d'existence** : 1<sup>ère</sup> rencontre du réseau en novembre 2016 dans le cadre des Assises de la Santé organisées par la Ville,
- **8 rencontres** du réseau (1 rencontre tous les 3 mois),
- **19 associations/institutions** représentées au sein du réseau,
- **Des rencontres avec 2 institutions du secteur sanitaire** : Ordre Départemental des Chirurgiens-Dentistes et CHU de Rouen,
- **1 visite d'un lieu innovant** de prévention et de soins : Espace Santé Maurice Ravel à Amiens.

L'association Emergence-s assure la coordination du réseau depuis sa création (FA 3/7 du Contrat local de Santé de Rouen 2014-2016).

L'ASV participe activement à ce réseau depuis sa création. En 2018, il a co-coordonné le sous-groupe de travail autour de la Réduction des Risques permettant de construire le contenu de la journée « Parlons Santé » 2019.

b. Les CESCII :

Le projet santé d'un CESCII inter-établissements et/ou inter-degré est le résultat d'une analyse commune des difficultés de santé rencontrées au sein de plusieurs établissements scolaires d'un même territoire et de la définition d'une stratégie partagée pour y faire face.

Par une action conjointe entre les écoles, collèges et lycées d'un territoire, la communauté éducative va construire un projet cohérent qui prendra en compte la continuité du parcours de santé de l'élève.

En tant qu'appui méthodologique, l'ASV participe activement aux deux CESCII présents sur le territoire rouennais :

- CESCII « Plateau Nord – Hauts de Rouen » :  
Coordonné par le lycée Flaubert, il est composé des collèges Michelet (Bihorel), Léonard de Vinci (Bois-Guillaume), Braque et Boieldieu (Hauts de Rouen), ainsi que des lycées Flaubert et Grieu.

Ce CESCII est contractualisé avec l'ARS (période de 3 ans) et développe des actions de la maternelle au lycée, selon 4 axes :

- Les relations filles/garçons
- L'hygiène de vie
- La citoyenneté et les compétences psychosociales
- La parentalité

Les actions relevant de la maternelle et du primaire restent cependant un objectif à développer.

- CESCII « Rive gauche » :  
Coordonné par le lycée Blaise Pascal, il est composé des collèges Lecanuet (Secteur St Sever) et Claudel (secteur Grammont).

Constitué plus récemment, ce CESCII travaille essentiellement autour des la prévention des pratiques addictives (alcool et cannabis).

**Dépense globale de fonctionnement: 3 941 200 €**

## 9. Politique de tranquillité publique et de prévention

La direction de la tranquillité publique répond aux demandes de sécurité et de tranquillité publique des habitants, en QPV et territoires de veille via des interventions ponctuelles de la police municipale (épaves, chiens dangereux, conflits de voisinage, etc.) et principalement grâce à son Service Prévention de la Délinquance (SPD) qui coordonne et met en œuvre les orientations définies dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD).

Acteur majeur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville, le service prévention de la délinquance intègre une démarche globale et équilibrée autour de trois principes majeurs : Promotion du vivre ensemble, prévention et régulation. Il s'inscrit dans une dynamique de prévention secondaire et tertiaire.

Le service a pour objectif principal d'assurer aux habitants de la ville un usage paisible des espaces de jour comme de nuit et de prévenir la victimisation par la prévention et la médiation sociale.

Son action sur le terrain permet d'alimenter le diagnostic de territoire et d'affiner la connaissance des publics permettant ainsi de poser un diagnostic sur les quartiers et d'améliorer de façon continue les actions en faveur des habitants.

La Ville agit en faveur de la qualité du cadre de vie des Rouennais en s'appuyant particulièrement sur :

- La présence des Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (APTP) développant un lien privilégié avec les citoyens et contribuant à une cohabitation apaisée dans les espaces publics et privés.
- La mobilisation de réponses individuelles ou collectives par l'animation de projets et groupes de travail opérationnels et pluridisciplinaires en matière de tranquillité publique, prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention de la délinquance des jeunes et prévention technique (vidéo protection) et situationnelle (aménagements)

#### ❖ Investissement

Sans objet en 2018

#### ❖ Fonctionnement

##### a) **Rôle des 4 Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (interventions principalement en QPV)**

- Sur des situations définies par la hiérarchie, désamorcer les troubles et avoir un rôle de régulation et de sécurisation dans les espaces du vivre-ensemble
- Assurer une veille sociale et réguler les conflits privés
- Améliorer par une présence régulière de nuit: les troubles mineurs à l'ordre public

**Coût** : 70 000 € Dont participation de l'État via le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance: 6 500 €

##### b) **Prévention de la délinquance et coordinations de proximité**

En 2018 une attention particulière a été portée à la prévention et la répression de tous comportements racistes, sexistes, xénophobes, homophobes et toute autre forme d'intolérance.

Les publics de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) sont restés prioritaires pour la mise en œuvre de projets ou groupes thématiques spécifiques en matière de prévention de la délinquance.

Au-delà de la participation de la ville et l'articulation avec les instances étatiques ou métropolitaines relevant du même champ d'action (CCOP, CPRAF, GLTD, CLST...), la Ville anime des groupes de travail intra-territoriaux thématiques pilotés par le maire, via le service prévention de la délinquance, dans le respect de la charte de confidentialité des échanges. En 2018 :

- 20 réunions de tranquillité publique (Hauts de Rouen et Grammont)

- 10 séances du groupe d'échanges opérationnels sur les violences intra familiales (Hauts de Rouen)
- Mise en place d'un groupe d'échanges opérationnels « santé mentale et logement » (Hauts de Rouen)

Par ailleurs la Ville a poursuivi la réalisation de projets de prévention primaire et secondaire et tertiaire impliquant les publics cibles de la STSPD :

- Le rapprochement « police/jeunes » par la mise en œuvre d'un stage de découverte de l'institution policière pour 12 collégien.nes de la ZSP.

- La prévention des violences faites aux femmes : renforcement de la sensibilisation, du repérage et de la coordination des acteurs en matière de violences faites aux femmes par l'animation d'un groupe opérationnel d'échanges mensuel sur les Hauts-de-Rouen et l'accompagnement dans un logement dédié à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales.

- La parentalité non violente et la prévention des dérives adolescentes par l'animation d'un groupe prévention-information « parentalité » sur les Hauts-de-Rouen autour des questions liées aux risques à l'adolescence (sexualité, violences, radicalisation, usages de drogues...).

- La sécurisation technique de l'espace public via l'installation d'une caméra mobile à Saint Sever et des coordinations opérationnelles en matière de prévention situationnelles dans les espaces privés et publics marqués par les regroupements.

**Coût global des projets en fonctionnement : 30 000 €**

(Dont Participation de l'État : 4 900 € via le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)

## 10. Développement économique

Non renseigné

## 11. Participation citoyenne

### **Actions menées en 2018 :**

- Atelier urbain de proximité lien et habitat participatif inter générationnelle.
- Jardins d'Eden.
- Marquage au sol rue Philippe Rameau.
- Abri devant le collège Georges Braque.

## ANNEXES :

### Annexe 1: Gestion Urbaine de proximité

#### Investissement

<b>Grammont</b>			
<b>Intitulés</b>	<b>Description</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Bénéficiaires</b>
Mur du parc "projet brique" Peinture mur brique	Un travail de mémoire a été réalisé sur l'immeuble Jules Adeline, atelier d'écriture, interview, ...) Ce travail a abouti à la réfection d'un mur dans le parc Grammont avec des briques de l'immeuble démoli sur lequel les habitants ont inscrits des mots	9 867,31 €	MBTP
		556 €	Morgane Forey
Protection EV ville	Afin d'éradiquer un dépôt sauvage en fond d'impasse, une clôture a été érigée.	4 857,6 €	Clos seine
Suite réaménagement du square (raccordement fontaine)	Ces actions font suite à la marche exploratoire des femmes du quartier Grammont. Ce travail démarré en 2017 se poursuit également sur l'année 2019.	3 680,97 €	Métropole
Complément JCEV pour portillon		1 281,7 €	JCEV
Peinture murale suite marche		1 738 €	Morgane Forey
Panneau entrée suite marcheuses		2 378,4 €	Kangourou
Création aire de pique-nique		3 851,84 €	Via France
Table de pique-nique		1 811,69 €	UGAP
<b>Grand Mare</b>			
Bancs face école rameaux	Avec l'aménagement d'un cheminement piéton sur la friche issue de la démolition des lods et qui relie l'école aux immeubles, la Ville a installé des bancs et une corbeille en face de l'école pour permettre l'attente.	1 004,83 €	Via France
Potelet anti intrusion depuis le parking Hernani	Afin d'interdire l'accès aux véhicules aux espaces boisés, la Ville complète son dispositif "anti intrusion"	192,96 €	Via France
Arrachage haies 50 Couperin		3 161,32 €	JCEV
Déplacement de 2 bancs Othello	Des regroupements sous les fenêtres des habitants ont conduit la Ville à déplacer deux nouveaux bancs. Leur nouvel emplacement de l'autre côté de la rue répond aux besoins en préservant la tranquillité du voisinage.	1 597,53 €	Via France
<b>Lombardie</b>			
Bordurette parcours vélo	Le stabilisé du terrain de boule s'étendait sur le parcours vélo dessiné dans le cadre de la marche exploratoire des femmes de la Lombardie. Les	4 740,98 €	Via France

	bordures permettent de résoudre cet inconvénient.		
Reprise sol square Andromède	Les sols en stabilisé du square ont été mal réalisés, il était nécessaire de corriger ce défaut. En 2019, le travail d'appropriation de ce square se poursuit avec les élèves du collège.	9 101,48 €	Via France
<b>Chatelet</b>			
Fosse devant Huysmans	Les végétaux plantés dans le cadre du PNRU étaient difficiles à entretenir et ne mettaient pas en valeur l'entrée du nouvel immeuble. Les nouvelles plantations de roses, l'arrachage des buissons remplacé par de la pelouse permet de mettre en valeur cette entrée.	6 275,80 €	Via France
2ème fosse place du châtelet	Le projet urbain avait créé de très grande fosse autour de certains arbres de la place du Châtelet. Afin de permettre un meilleur usage pour la tenue du marché, deux fosses ont été ainsi diminuées.	4 829,56 €	Via France
Sangliers suite	Les aménagements à l'arrière de l'immeuble de la banane n'était pas protégé des intrusions des sangliers. Ce type de clôture a démontré son efficacité sur une première zone, chaque année une nouvelle tranche est créé afin à terme d'empêcher toutes intrusions.	7 176,96 €	Clos seine
Aire de jeux bibliothèque (suite jeunes espaces publics)	Suite aux travaux des étudiants de l'école d'architecture avec les jeunes des hauts de rouen du CPJ, l'aire de jeux du châtelet a été en partie déplacée devant la bibliothèque. Ce travail sera poursuivi afin d'obtenir une meilleure appropriation de la place par les familles.	7240,2 €	Entreprise Julien
<b>Sapins</b>			
Complément clôture espaces verts	Des compléments de clôtures ont été posés afin de protéger les végétaux nouvellement remplacés.	777,36 €	Vallois
<b>Transversal</b>			
Panneaux brique-maison du projet -fresque	Des panneaux explicatifs des petits projets menés avec les habitants sont posés sur les ouvrages ainsi réalisés.	120 €	Sityofadesign

**Dépense globale d'investissement : 76 242 € TTC**

**Fonctionnement**

Intitulés	Détails	Montant TTC
<b>Grammont</b>		
Panneau conception suite marcheuses	Il s'agit d'un panneau d'entrée de quartier afin d'aider au repérage et de localiser les sites essentiels.	600 €
Potelets Plantagenêt vestiaires trottoir	Les véhicules montaient sur le trottoir avec un risque pour les enfants sortant des vestiaires. Ces potelets empêchent cette intrusion.	412,16 €
<b>Grand Mare</b>		
Reprise haies allée 50 rue couperin	Les plantations du PNRU ont pris beaucoup d'ampleur dans certain cas et sont très difficile à entretenir. Certains arbustes sont arrachés et remplacés par de la pelouse.	1 755,55 €
Haie aida	Les rats viennent faire leurs nids dans cette haie située à proximité des immeubles. Il s'agit de permettre aux agents du service d'hygiène d'y accéder afin de les éradiquer.	911,88 €
<b>Lombardie</b>		
Atelier zéro déchet*3	Dans le cadre du groupe propreté de la Lombardie issu des marches exploratoires, les habitants ont participé à des ateliers de confection de produits ménagers recyclables.	1 115 €
Sensibilisation propreté sorties d'école Sensibilisation Archimède	Un petit groupe a réalisé un CD proposant aux encadrants des enfants des écoles un support de chansons et de danse autour des thématiques de préservation de l'environnement et de la propreté dans le quartier. L'exploitation de ce support est prévue sur 2019...	2 000 € 400 €
<b>Chatelet</b>		
Fosse devant huysmans	Complément en fonctionnement de l'embellissement de l'entrée de l'immeuble	7 844,76 €
Barbecue	A titre expérimental, un barbecue en « dur » est construit sur le quartier des Sapins. A cet endroit les barbecues « sauvages » sont importants et se placent sous les arbres. L'emplacement de ce barbecue définitif permettra d'apporter une meilleure sécurité et préservera l'environnement.	267,24 €
<b>Transversal</b>		
Panneaux expo maison du projet	De petits panneaux d'exposition ont été réalisés afin de présenter les actions phares des deux dernières années dans le cadre de la GUP.	84 €

ménage *6		518 €
Inauguration maison du projet 1 Inauguration maison du projet 2	Afin de rendre plus visible la maison du projet, des grands panneaux ont été réalisés en façades. Une exposition transportable présentant le contexte du renouvellement urbain et les grandes lignes du NPNRU2 a également été réalisée.	2 200 € 500 €
Accueil nouveaux habitants invitation	Chaque année, les partenaires institutionnels et associatifs des territoires QPV organisent un moment d'accueil des nouveaux habitants. La GUP, via les bailleurs, assure notamment les invitations.	364 €

**Dépense globale de fonctionnement : 18 973 € TTC**

**Annexe 2 : Analyse des besoins sociaux 2018**

